

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE	Tél : +32 (0) 10 48 29 63	Fax :	Mail : social.ln.bac@helha.be
HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 45	Fax : +32 (0) 65 40 41 55	Mail : social.mons@helha.be
HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE	Tél : +32 (0) 71 20 22 80	Fax : +32 (0) 71 20 22 85	Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE	Tél : +32 (0) 71 20 22 80	Fax : +32 (0) 71 20 22 85	Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 24 Philosophie et déontologie du travail social			
Code	SOAS3B24AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Bernadette COLLET (bernadette.collet@helha.be) Marc CHAMBEAU (marc.chambeau@helha.be) Marie-Claude LACROIX (marie-claude.lacroix@helha.be)</p> <p><u>HELHa Mons - Campus</u> Véronique MARTELAERE (veronique.martelaere@helha.be) Ludovic AGNEESSENS (ludovic.agneessens@helha.be)</p> <p><u>HELHa Montignies-sur-Sambre</u> Philippe HERION (philippe.herion@helha.be) Joaquim HERNANDEZ-DISPAUX (joaquim.hernandez-dispaux@helha.be)</p> <p><u>HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)</u> Philippe HERION (philippe.herion@helha.be) Joaquim HERNANDEZ-DISPAUX (joaquim.hernandez-dispaux@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement entend fournir à l'étudiant des balises lui permettant de réfléchir et d'élargir ses interventions afin d'explorer et de construire une diversité de réponses et d'attitudes professionnelles.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS2 Construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques

- 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter
- Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**
- 2.4 Se positionner au sein d'une équipe dans le respect du secret professionnel
- Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**
- 3.1 Construire son identité professionnelle
- 3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
- 3.3 Exercer un jugement professionnel.
- 3.4 Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables
- 3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.
- Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**
- 4.4 Construire un regard critique
- Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**
- 6.1 Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social
- 6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées
- Compétence 7 **CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES**
- 7.2 Reconnaître et accorder une place significative d'acteur aux personnes, aux groupes et aux communautés
- 7.4 Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes
- Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**
- 8.4 Développer la créativité.
- 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Développer un questionnement et une réflexion éthique et déontologique dans les pratiques de travail social
- II. Argumenter un positionnement déontologique en utilisant les références légales
- III. Diversifier ses grilles de lecture afin d'étoffer sa manière de penser et de concevoir sa pratique

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

SOAS3B24ASA	Déontologie et éthique	12 h / 1 C
SOAS3B24ASB	Philosophie et pratiques réflexives	12 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOAS3B24ASA	Déontologie et éthique	10
SOAS3B24ASB	Philosophie et pratiques réflexives	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 2/60 du Bloc 3.

Principe général : la note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions

1. S'il est constaté un seul échec de 7/20 (ou inférieur à 7/20) dans une activité d'apprentissage composant l'UE, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note de 7/20 (ou inférieure à 7/20) sera prise en compte pour la période

d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

2. Dès que 2 échecs sont constatés – quelle que soit l'ampleur des échecs - , la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note la plus faible sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour une ou d' autres activités d'apprentissage composant l'UE).

3. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Dans l'hypothèse où décision est prise par le jury de valider l'UE malgré la note d'échec, la moyenne pondérée des notes obtenues pour les évaluations des différentes activités d'apprentissage qui composent l'UE est alors actée conformément à l'article 140 du Décret Paysage.

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre)

Dans l'hypothèse où la délibération du jury de juin n'a pas validé l'ensemble de l'UE,

pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Déontologie et éthique			
Code	18_SOAS3B24ASA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Philippe HERION (philippe.herion@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Au terme de ces 12 heures de cours, après un rappel des principes de base du cours de déonto bac 2, de nouvelles notions seront abordées qui permettront à l'étudiant d'affirmer et de nuancer son positionnement professionnel.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue du cours, l'étudiant-e sera capable de :

- citer, identifier et illustrer les notions de base du cours de déontologie bac 2.
- d'étendre et de compléter les notions de base du secret professionnel.
- produire un positionnement, de le défendre et de le justifier

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Nous aborderons des questions spéciales relatives au secret professionnel comme le secret partagé, le travail sous mandat, l'obéissance hiérarchique...

Démarches d'apprentissage

Le cours se donnera principalement sous la forme d'un exposé. Des études de cas élémentaires permettront d'illustrer le cours.

Dispositifs d'aide à la réussite

À la fin du cours, des exemples de questions posées à l'examen seront communiquées.

Ouvrages de référence

LAMBERT P (2005), secret professionnel, Bruxelles, BRUYLANT.
ROSENCZVEIG J-P, VERDIER P. (2008), le secret professionnel en travail social et médico-social, Paris, Dunod
BOUDJEMAÏ M. (2008), le secret professionnel en action social, Paris, Dunod

Supports

Les exposés sont illustrés par des power point ainsi que par différents articles de revue ou de presse

4. Modalités d'évaluation

Principe

Néant

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Philosophie et pratiques réflexives			
Code	18_SOAS3B24ASB	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Joaquim HERNANDEZ-DISPAUX (joaquim.hernandez-dispau@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le travail social est en constante évolution. Les pratiques du social sont liées à de nombreux contextes (historique, politique, normatif, culturel,...). L'évolution de ces pratiques est aussi liée à la recherche de « sens » tant pour le travailleur social, que l'usager ou la société dans laquelle ils s'insèrent. Cette quête de « sens » du/en travail social constitue un défi permanent à relever pour l'ensemble des professions du « secteur social ».

C'est dans un contexte d'acquisition de compétences en sciences humaines, en philosophie et en expérience professionnelle (stages) que les étudiants bénéficient d'un cours de philosophie du travail social qui leur permet d'approfondir leur capacité de réflexion globale d'une situation sociale, afin de mieux l'analyser et de mettre en place une action sociale chargée de « sens ».

Cette question du « sens » du/en travail social peut bénéficier d'un apport philosophique et éthique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Approfondir et élargir le champ de réflexion de l'étudiant par rapport au travail social
- Développer et interroger la question du « sens » du/en travail social
- Acquérir des outils et repères philosophiques et éthiques pour penser les pratiques du travail social
- Améliorer l'analyse des situations sociales rencontrées
- Ouvrir la voie à de nouvelles perspectives pour leur pratique professionnelle

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le cours magistral permet d'abord à l'étudiant d'entrer et de se familiariser avec la démarche réflexive consacrée à l'action sociale en général et aux implications concrètes possibles pour sa pratique professionnelle en particulier.

Certains thèmes seront retenus pour approfondir la question du « sens » du/en travail social.

Le débat ou l'échange sont encouragés et une place conséquente y est consacrée.

Démarches d'apprentissage

L'objectif du cours magistral est d'apporter à l'étudiant des repères (philosophiques) pour comprendre les contextes et méthodologies d'intervention en travail social, pour les analyser afin d'être en mesure de mettre en place des pratiques du social qui accordent une large part à la question du « sens » (de/dans leur action sociale).

Dispositifs d'aide à la réussite

Questions/réponses au début et en fin de chaque cours. Professeur disponible pour les éclaircissements.

Ouvrages de référence

Supports bibliographiques ciblés selon les thèmes abordés au cours.

Supports

Textes de référence, plan de l'exposé au début de chaque cours.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Evaluation des acquis du cours en termes de savoirs et de capacité d'interroger la question du « sens » en travail social : examen écrit.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE	Tél : +32 (0) 10 48 29 63	Fax :	Mail : social.ln.bac@helha.be
HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 45	Fax : +32 (0) 65 40 41 55	Mail : social.mons@helha.be
HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE	Tél : +32 (0) 71 20 22 80	Fax : +32 (0) 71 20 22 85	Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE	Tél : +32 (0) 71 20 22 80	Fax : +32 (0) 71 20 22 85	Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 25 Politiques économiques et sociales			
Code	SOAS3B25AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Patrick FELTESSE (patrick.feltesse@helha.be) Thierry DOCK (thierry.dock@helha.be)</p> <p><u>HELHa Mons - Campus</u> Nathalie COURTOIS (nathalie.courtois@helha.be)</p> <p><u>HELHa Montignies-sur-Sambre</u> Frédéric BERNARD (frederic.bernard@helha.be)</p> <p><u>HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)</u> Frédéric BERNARD (frederic.bernard@helha.be) Laurence BROOTCORNE (laurence.brootcorne@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement s'intéresse à l'incidence des contextes socio-économiques, politiques et historiques sur les politiques sociales. Ce faisant, elle propose des clés de lectures utiles à l'analyse des politiques économiques et sociales qui déterminent le cadre d'action du travail social.

Elle motive l'étudiant à se tenir au courant des politiques économiques et sociales.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques

1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**

2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies

Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**

3.1 Construire son identité professionnelle

Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**

- 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
- 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
- 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
- 4.4 Construire un regard critique

Compétence 7 **CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES**

- 7.4 Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes

Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**

- 8.1 Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
- 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Connaître et expliquer le contexte politique dans lequel s'inscrit le travail social.
- II. Identifier et analyser sous l'angle politique les enjeux d'une problématique.
- III. Démontrer et relier les interactions entre économique, sociale et politique.
- IV. Décrire et critiquer les politiques économiques et sociales.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

SOAS3B25ASA Politiques économiques et sociales

24 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOAS3B25ASA Politiques économiques et sociales

20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 2/60 du Bloc 3

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Politiques économiques et sociales			
Code	18_SOAS3B25ASA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Frédéric BERNARD (frederic.bernard@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage s'inscrit dans la compréhension de l'environnement économique, politique et social de l'unité d'enseignement.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue du cours, l'étudiant-e sera capable de :

(C 2.3)

- Décrire et représenter les outils utiles dans l'analyse de l'actualité socio-économique
- Mettre en œuvre des méthodes de calculs économiques tels que l'indexation des salaires, le revenu brut et le revenu net, l'IPP, les allocations familiales, les intérêts de placement ou d'emprunts, ...

(C 4.2)

- Interpréter l'actualité socio-économique
- Identifier et expliquer quelques concepts et mécanisme économiques
- Compléter et retracer l'histoire de l'intervention de l'Etat
- Justifier l'évolution de l'intervention de l'Etat
- Nommer et expliquer les finalités et les objectifs de l'Etat
- Décomposer la politique économique
- Décrire et identifier les conséquences et les limites de l'intervention de l'Etat

(C 7.4)

- Argumenter et justifier les « bonnes » politiques économiques en fonction d'une problématique donnée
- Décrire et identifier les inégalités dans des thèmes d'actualité comme le logement, les revenus, l'éducation, la santé, l'indexation automatique des alaires...
- Extraire les tenants et les aboutissants d'un sujet socio-économique traité via différents médias tels qu'une conférence, un reportage, une pièce de théâtre, ...

(4.1)

- contextualiser et critique la notion « de projet » au sein de l'action sociale
- identifier les différentes modalités du financement de l'action sociale : hybridation des financements
- décoder les forces et faiblesse de chaque forme de financement de l'action sociale ?

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1ère partie :

L'intervention de l'Etat

Approche d'une thématique de l'actualité socio-économique

Méthodes de calculs économiques divers

2e partie

Approches de la gestion de projet dans l'action sociale

Décodage de quelques outils

Approche du financement de l'action sociale (hybridation des financements)

Démarches d'apprentissage

Approche inductive

Approche par situation problème

Approche interactive

Travail en autonomie

Conférence d'intervenant extérieur

Dispositifs d'aide à la réussite

Séance de questions-réponses au début de chaque cours

Ouvrages de référence

Textes d'actualités/ Guide de la gestion de projet du STICS

Supports

Syllabus

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit intégré comprenant: des choix multiples, des questions ouvertes, des applications notamment sur des cas pratiques, des études de cas.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE	Tél : +32 (0) 10 48 29 63	Fax :	Mail : social.ln.bac@helha.be
HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 45	Fax : +32 (0) 65 40 41 55	Mail : social.mons@helha.be
HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE	Tél : +32 (0) 71 20 22 80	Fax : +32 (0) 71 20 22 85	Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE	Tél : +32 (0) 71 20 22 80	Fax : +32 (0) 71 20 22 85	Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 26 Sociologie et acteurs sociaux			
Code	SOAS3B26AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Josiane FRANSEN (josiane.fransen@helha.be) <u>HELHa Mons - Campus</u> Hélène DELCOURT (helene.delcourt1@helha.be) <u>HELHa Montignies-sur-Sambre</u> Isabelle LACOURT (isabelle.lacourt@helha.be) <u>HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)</u> Isabelle LACOURT (isabelle.lacourt@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement contribue à la connaissance, par l'étudiant, des principales notions relatives aux organisations et aux processus de décision organisationnels ou politiques. L'étude des rapports de force entre les acteurs a pour objectif d'affiner les capacités d'analyse des interactions en termes de pouvoir, et in fine, de donner aux travailleurs sociaux des moyens d'action.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS3 Reconnaissance des compétences, mobilisation des ressources et développement du pouvoir d'agir des différents acteurs dans les contextes d'intervention pour promouvoir les changements.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**

2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies

2.3 Recourir aux outils, techniques et méthodes les plus appropriés en vue de favoriser l'agir ensemble

- 2.4 Se positionner au sein d'une équipe dans le respect du secret professionnel
- Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**
- 3.1 Construire son identité professionnelle
- Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**
- 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
- 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
- 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
- 4.4 Construire un regard critique
- Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**
- 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
- Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**
- 6.1 Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social
- Compétence 7 **CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES**
- 7.4 Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes
- Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**
- 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Identifier et expliquer les processus de décision et le rôle des acteurs concernés
- II. Distinguer les logiques des acteurs concernés
- III. Comprendre la place que tiennent les travailleurs sociaux dans les processus de décision

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

SOAS3B26ASA Sociologie et acteurs sociaux 24 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOAS3B26ASA Sociologie et acteurs sociaux 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 2/60 du Bloc 3.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Sociologie et acteurs sociaux			
Code	18_SOAS3B26ASA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Isabelle LACOURT (isabelle.lacourt@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce cours s'appuie sur les apprentissages acquis lors des cours de sociologie de 1^{ère} BAC et de 2^{ème} BAC afin d'approcher un objet plus spécifique : les organisations. L'objectif général du cours est de sensibiliser les étudiants au « fait organisationnel ». Les assistants sociaux ne travaillent jamais de manière isolée. Ils sont nécessairement membres d'une ou de plusieurs organisations et doivent collaborer avec diverses organisations lors de le travail quotidien.

Les organisations dans ou avec lesquelles ils travaillent peuvent être de natures très différentes mais celles-ci ont toujours un impact, non négligeable, sur le travail qui peut être réalisé.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue du cours, l'étudiant-e sera capable de :

- Définir les grilles d'analyse organisationnelles vues au cours et en extraire les particularités (le regard que ces grilles permettent de poser sur une situation organisationnelle)
- Définir les concepts et notions relatifs à la sociologie des organisations vus au cours
- Illustrer ces concepts et notions à partir d'exemples concrets
- Décomposer une situation organisationnelle concrète et en mobilisant les concepts et notions vus au cours

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Chapitre 1. Qu'est ce qu'une organisation ?
Chapitre 2. Organisation et rationalité
Chapitre 3. Le pouvoir dans les organisations
Chapitre 4. L'analyse par le biais de la théorie des « conventions »
Chapitre 5. Les institutions totales
Chapitre 6. les associations d'action sociale

Démarches d'apprentissage

Cours magistral

Approche inductive
Approche interactive
Travail de groupes
Travail en autonomie

Dispositifs d'aide à la réussite

- Chaque séance de cours comprend un ou plusieurs exercices permettant aux étudiants de vérifier leur compréhension de la théorie exposée
- « Examen-blanc » et temps de questions/réponses lors de la dernière séance de cours

Ouvrages de référence

AMBLARD, H., et. al., Les nouvelles approches sociologiques des organisations, Paris, Seuil, 2005.
ALEXANDRE-BAILLY, F. et.al., Comportements humains et management, Paris, Pearson Education France, 2003.
BOUDON, R., BESNARD, P., CHERKAOUI, M., LECUYER, B-P., Dictionnaire de Sociologie, Paris, Edition du Club France Loisirs, 1998.
DIEU, A-M., Valeurs et associations. Entre changement et continuité, Paris, L'Harmattan, 1999.
ECHAUDEMAISON, C.D., Les grands textes de l'économie et de la sociologie, Paris, Nathan, 1996.
FOUDRIAT, M., Sociologie des organisations, Paris, Pearson Education France, 2007.
GOFFMAN, E., Asiles. Etudes sur la condition sociale des malades mentaux, Paris, Editions de Minuit, 1968.
HAERINGER, J., TRAVERSAZ, F., (s.l.d) Conduire le changement dans les associations d'action sociale et médico-sociale, Paris, Dunod, 2002.
JASPART, A., « Vivre le temps d'un enfermement. Premiers résultats d'une enquête de terrain réalisée dans trois centres fermés pour mineurs délinquants en Belgique », Déviance et société, vol. 34, 2010, pp. 217-227.
LAFAYE, C., Sociologie des organisations, Paris, Nathan, 1996.
LAVILLE, J-L., SAINSAULIEU, R., Sociologie de l'association, Paris, Desclée de Brouwer, 1997.
PICHAULT, F., NIZET, J., Comprendre les organisations : Mintzberg à l'épreuve des faits , Paris, Presses Universitaires de France, 1999.
RUANO-BORBALAN, J-C., WEMAERE, J., « Un siècle de réflexion sur les organisations », Sciences Humaines, Hors série n°20, Mars-Avril 1998, pp. 5-6.
SCIEUR, P., Sociologie des organisations. Introduction à l'analyse de l'action collective organisée., Paris, Armand Colin, 2011.

Supports

Syllabus
Notes de cours
Powerpoint

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						

Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100
----------------------	-----	-----	--	--	-----	-----

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE	Tél : +32 (0) 10 48 29 63	Fax :	Mail : social.lln.bac@helha.be
HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 45	Fax : +32 (0) 65 40 41 55	Mail : social.mons@helha.be
HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE	Tél : +32 (0) 71 20 22 80	Fax : +32 (0) 71 20 22 85	Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE	Tél : +32 (0) 71 20 22 80	Fax : +32 (0) 71 20 22 85	Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 27D QUESTIONS SPECIALES DE TRAVAIL SOCIAL			
Code	SOAS3B27AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	10 C	Volume horaire	150 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Nicole DE KEYSER (nicole.de.keyser@helha.be) Marc KLAINER (marc.klainer@helha.be) Maurizio CERCHIARI (maurizio.cerchiari@helha.be) Pascale DELVAUX (pascale.delvaux@helha.be) Josiane FRANSEN (josiane.fransen@helha.be) Bernadette HEINRICH (bernadette.heinrich@helha.be) Yannick MEULEWAETER (yannick.meulewaeter@helha.be) Catherine MEURISSE (catherine.meurisse@helha.be) Hélène H DELCOURT (helene.delcourt2@helha.be) Marie-Claude LACROIX (marie-claude.lacroix@helha.be) Stéphane GODEFROID (stephane.godefroid@helha.be) Xavier BRIKE (xavier.brike@helha.be) Eric ALBERTUCCIO (eric.albertuccio@helha.be) Amélie MEURICE (amelie.meurice@helha.be) Christian LEONARD (christian.leonard@helha.be) Hervé AVALOSSE (herve.avalosse@helha.be) René BEAULIEU (rene.beaulieu@helha.be) Astrid LIONNEZ (astrid.lionnez@helha.be) Bernadette WYNANTS (bernadette.wynants@helha.be) Xavier DE CLEYRE (xavier.de.cleyre@helha.be) Valérie ALBERTUCCIO (valerie.albertuccio@helha.be) Michel HANOT (michel.hanot@helha.be) Agnès PONSAR (agnes.ponsar@helha.be) Marc CHAMBEAU (marc.chambeau@helha.be)</p> <p><u>HELHa Mons - Campus</u> Daniel SINNESAEEL (daniel.sinnesael@helha.be) Véronique MARTELAERE (veronique.martelaere@helha.be) Véronique POURVEUR (veronique.pourveur@helha.be) Isabelle TAILDON (isabelle.taildon@helha.be) Eric HUSSON (eric.husson@helha.be) François SANT'ANGELO (francois.santangelo@helha.be) David PRAILE (david.praile@helha.be) Aurore STRAPPAZON (aurore.strappazon@helha.be) Philippe DUQUENOIS (philippe.duquenois@helha.be) Elène BOULOUGOURIS (elene.boulougouris@helha.be) Myriam LELEU (myriam.leleu@helha.be)</p> <p><u>HELHa Montignies-sur-Sambre</u></p>		

	<p>Hélène H DELCOURT (helene.delcourt2@helha.be) Philippe HERION (philippe.herion@helha.be) Bruno HAUTENNE (bruno.hautenne@helha.be) Emmanuel NICOLAS (emmanuel.nicolas@helha.be) Olivier SANTERRE (olivier.santerre@helha.be) Sabine VASSART (sabine.vassart@helha.be) Yves-Hiram HAESEVOETS (yves-hiram.haesevoets@helha.be) Christelle FELON (christelle.felon@helha.be) Christophe THOREAU (christophe.thoreau@helha.be) Patricia SCORNEAU (patricia.scorneau@helha.be) Jean-Marie CHANTRY (jean-marie.chantry@helha.be) Pascal TAVIER (pascal.tavier@helha.be) Thierry MARTIN (thierry.martin@helha.be) <u>HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)</u> Hélène H DELCOURT (helene.delcourt2@helha.be) Bruno HAUTENNE (bruno.hautenne@helha.be) Emmanuel NICOLAS (emmanuel.nicolas@helha.be) Olivier SANTERRE (olivier.santerre@helha.be) Sabine VASSART (sabine.vassart@helha.be) Yves-Hiram HAESEVOETS (yves-hiram.haesevoets@helha.be) Christelle FELON (christelle.felon@helha.be) Christophe THOREAU (christophe.thoreau@helha.be) Patricia SCORNEAU (patricia.scorneau@helha.be) Jean-Marie CHANTRY (jean-marie.chantry@helha.be) Pascal TAVIER (pascal.tavier@helha.be) Philippe HERION (philippe.herion@helha.be) Thierry MARTIN (thierry.martin@helha.be)</p>
Coefficient de pondération	100
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement a la particularité de rassembler différentes activités d'apprentissage qui offrent une pluralité de regards et d'approches utiles à une pratique de travail social. Elle donne des repères spécifiques afin d'aider l'étudiant à situer et construire son intervention dans un contexte multidimensionnel.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

- 1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
- 1.4 Adopter le langage professionnel du secteur
- 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**

- 2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies

Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**

- 3.1 Construire son identité professionnelle
- 3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
- 3.3 Exercer un jugement professionnel.
- 3.4 Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables
- 3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.

Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**

- 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
- 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
- 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
- 4.4 Construire un regard critique

Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**

- 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
 - 5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
 - 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
 - 5.4 Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.
- Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**
- 6.1 Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social
 - 6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées
 - 6.4 Favoriser et soutenir l'autonomie et la responsabilité des personnes, des groupes et des communautés
- Compétence 7 **CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES**
- 7.4 Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes
- Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**
- 8.1 Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
 - 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Utiliser les repères apportés pour construire et argumenter un positionnement professionnel.
- II. Analyser les problématiques sociales en articulant les enjeux globaux de société et les situations sur le plan individuel, collectif ou communautaire.
- III. Concevoir de manière créative des pistes de solution et/ou d'intervention.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

+ HELHa Louvain-la-Neuve

SOAS3B27ASLA	Analyse des organisations et intervention sociale	14 h / 1 C
SOAS3B27ASLB	Projets collectifs - voyages d'études	24 h / 1 C
SOAS3B27ASLE	Questions spéciales de droit	28 h / 2 C
SOAS3B27ASLF	Questions spéciales d'éthique	28 h / 2 C
SOAS3B27ASLG	Questions spéciales de philosophie politique	28 h / 2 C
SOAS3B27ASLH	Politiques culturelles	28 h / 2 C
SOAS3B27ASLI	Politique d'immigration et d'accueil des populations étrangères	28 h / 2 C
SOAS3B27ASLJ	Politiques d'insertion socioprofessionnelle	28 h / 2 C
SOAS3B27ASLK	Politique des personnes handicapées	28 h / 2 C
SOAS3B27ASLL	Politique de santé	28 h / 2 C
SOAS3B27ASLN	Perspectives Sud-Nord : travail social et mondialisation	28 h / 2 C
SOAS3B27ASLO	Travail social et assuétudes	28 h / 2 C
SOAS3B27ASLP	Travail social et familles	28 h / 2 C
SOAS3B27ASLQ	Travail social et vieillissement	28 h / 2 C
SOAS3B27ASLR	Méthodologie de l'intervention individuelle et familiale	28 h / 2 C
SOAS3B27ASLS	Méthodologie de l'action sociale et collective	28 h / 2 C
SOAS3B27ASLT	Récits de vie	28 h / 2 C
SOAS3B27ASLU	Travail social de réseau	28 h / 2 C
SOAS3B27ASLV	Méthodologie de travail social avec les groupes	28 h / 2 C
+ HELHa Mons - Campus		
SOAS3B27ASMA	Anthropologie	24 h / 2 C
SOAS3B27ASMB	Gestion du social	24 h / 2 C
SOAS3B27ASMC	Sociologie de la famille	24 h / 2 C
SOAS3B27ASMD	Activités de soutien volet A	30 h / 0 C
SOAS3B27ASME	Politique et intervention sociale dans le champ du handicap	24 h / 2 C

SOAS3B27ASMF	Travail social et Toxicomanie	24 h / 2 C	
SOAS3B27ASMG	Droits fondamentaux des personnes d'origine étrangère	24 h / 2 C	
SOAS3B27ASMH	Politique du logement	24 h / 2 C	
SOAS3B27ASMI	Psychocriminologie : déviances, auteurs et victimes	24 h / 2 C	
SOAS3B27ASMJ	Mineurs en difficulté	24 h / 2 C	
SOAS3B27ASMK	Différentes approches du travail social contemporain	24 h / 2 C	
SOAS3B27ASML	Vieillesse et société	24 h / 2 C	
+ HELHa Montignies-sur-Sambre			
SOAS3B27ASJA	Droit européen	18 h / 1.5 C	(opt.)
SOAS3B27ASJB	Méthodologie spéciale	12 h / 0.5 C	(opt.)
SOAS3B27ASJC	Pauvreté, précarité et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASJD	Santé psychologique et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASJE	Méthodologie de la visite à domicile	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASJF	Maltraitance, violence interpersonnelle et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASJG	Surendettement et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASJH	Approche comparative et dimension internationale du Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASJI	Toxicomanie et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASJJ	Maladie d'Alzheimer et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASJK	Aide à la jeunesse et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASJL	Vieillesse et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASJM	Problématique du logement et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASJN	Méthodologie du récit de vie	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASJO	Approfondissement en droit	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASJP	Justice et Travail Social: Approche criminologique entre aide et contrôle	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASJS	Questions spéciales de psychologie	15 h / 1 C	(opt.)
SOAS3B27ASJT	Insertion professionnelle de l'assistant social	15 h / 1 C	(opt.)
+ HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)			
SOAS3B27ASDA	Droit européen	18 h / 1.5 C	
SOAS3B27ASDB	Methodologie spéciale	12 h / 0.5 C	
SOAS3B27ASDC	Pauvreté, précarité et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASDD	Santé psychologique et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASDE	Méthodologie de la visite à domicile	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASDF	Maltraitance, violence interpersonnelle et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASDG	Surendettement et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASDH	Approche comparative et dimension internationale du Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASDI	Toxicomanie et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASDJ	Maladie d'Alzheimer et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASDK	Aide à la jeunesse et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASDL	Vieillesse et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASDM	Problématique du logement et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASDN	Méthodologie du récit de vie	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASDO	Approfondissement en droit	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASDP	Justice et Travail Social : Approche criminologique entre aide et contrôle	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASDS	Questions spéciales de psychologie	15 h / 1 C	(opt.)
SOAS3B27ASDT	Insertion professionnelle de l'assistant social	15 h / 1 C	(opt.)

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 100 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Louvain-la-Neuve

SOAS3B27ASLA	Analyse des organisations et intervention sociale	10
SOAS3B27ASLB	Projets collectifs - voyages d'études	10
SOAS3B27ASLE	Questions spéciales de droit	20
SOAS3B27ASLF	Questions spéciales d'éthique	20
SOAS3B27ASLG	Questions spéciales de philosophie politique	20
SOAS3B27ASLH	Politiques culturelles	20
SOAS3B27ASLI	Politique d'immigration et d'accueil des populations étrangères	20
SOAS3B27ASLJ	Politiques d'insertion socioprofessionnelle	20
SOAS3B27ASLK	Politique des personnes handicapées	20
SOAS3B27ASLL	Politique de santé	20
SOAS3B27ASLN	Perspectives Sud-Nord : travail social et mondialisation	20
SOAS3B27ASLO	Travail social et assuétudes	20

SOAS3B27ASLP	Travail social et familles	20	
SOAS3B27ASLQ	Travail social et vieillissement	20	
SOAS3B27ASLR	Méthodologie de l'intervention individuelle et familiale	20	
SOAS3B27ASLS	Méthodologie de l'action sociale et collective	20	
SOAS3B27ASLT	Récits de vie	20	
SOAS3B27ASLU	Travail social de réseau	20	
SOAS3B27ASLV	Méthodologie de travail social avec les groupes	20	
+ HELHa Mons - Campus			
SOAS3B27ASMA	Anthropologie	20	
SOAS3B27ASMB	Gestion du social	20	
SOAS3B27ASMC	Sociologie de la famille	20	
SOAS3B27ASMD	Activités de soutien volet A	-	
SOAS3B27ASME	Politique et intervention sociale dans le champ du handicap	20	
SOAS3B27ASMF	Travail social et Toxicomanie	20	
SOAS3B27ASMG	Droits fondamentaux des personnes d'origine étrangère	20	
SOAS3B27ASMH	Politique du logement	20	
SOAS3B27ASMI	Psychocriminologie : déviances, auteurs et victimes	20	
SOAS3B27ASMJ	Mineurs en difficulté	20	
SOAS3B27ASMK	Différentes approches du travail social contemporain	20	
SOAS3B27ASML	Vieillesse et société	20	
+ HELHa Montignies- sur-Sambre			
SOAS3B27ASJA	Droit européen	15	(opt.)
SOAS3B27ASJB	Méthodologie spéciale	10	(opt.)
SOAS3B27ASJC	Pauvreté, précarité et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASJD	Santé psychologique et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASJE	Méthodologie de la visite à domicile	20	(opt.)
SOAS3B27ASJF	Maltraitance, violence interpersonnelle et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASJG	Surendettement et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASJH	Approche comparative et dimension internationale du Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASJI	Toxicomanie et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASJJ	Maladie d'Alzheimer et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASJK	Aide à la jeunesse et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASJL	Vieillesse et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASJM	Problématique du logement et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASJN	Méthodologie du récit de vie	20	(opt.)
SOAS3B27ASJO	Approfondissement en droit	20	(opt.)
SOAS3B27ASJP	Justice et Travail Social: Approche criminologique entre aide et contrôle	20	(opt.)
SOAS3B27ASJS	Questions spéciales de psychologie	10	(opt.)
SOAS3B27ASJT	Insertion professionnelle de l'assistant social	10	(opt.)
+ HELHa Montignies- sur-Sambre (HD)			
SOAS3B27ASDA	Droit européen	15	
SOAS3B27ASDB	Methodologie spéciale	10	
SOAS3B27ASDC	Pauvreté, précarité et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASDD	Santé psychologique et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASDE	Méthodologie de la visite à domicile	20	(opt.)
SOAS3B27ASDF	Maltraitance, violence interpersonnelle et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASDG	Surendettement et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASDH	Approche comparative et dimension internationale du Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASDI	Toxicomanie et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASDJ	Maladie d'Alzheimer et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASDK	Aide à la jeunesse et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASDL	Vieillesse et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASDM	Problématique du logement et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASDN	Méthodologie du récit de vie	20	(opt.)
SOAS3B27ASDO	Approfondissement en droit	20	(opt.)
SOAS3B27ASDP	Justice et Travail Social : Approche criminologique entre aide et contrôle	20	(opt.)
SOAS3B27ASDS	Questions spéciales de psychologie	10	(opt.)
SOAS3B27ASDT	Insertion professionnelle de l'assistant social	10	(opt.)

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 10/60 du Bloc 3.

Principe général : la note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions

1. S'il est constaté un seul échec de 7/20 (ou inférieur à 7/20) dans une activité d'apprentissage composant l'UE, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note de 7/20 (ou inférieure à 7/20) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. Dès que 2 échecs sont constatés – quelle que soit l'ampleur des échecs - , la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note la plus faible sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour une ou d' autres activités d'apprentissage composant l'UE).
3. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Dans l'hypothèse où décision est prise par le jury de valider l'UE malgré la note d'échec, la moyenne pondérée des notes obtenues pour les évaluations des différentes activités d'apprentissage qui composent l'UE est alors actée conformément à l'article 140 du Décret Paysage.

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre)

Dans l'hypothèse où la délibération du jury de juin n'a pas validé l'ensemble de l'UE,

pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Droit européen			
Code	18_SOAS3B27ASJA	Caractère	Optionnel
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1.5 C	Volume horaire	18 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Philippe HERION (philippe.herion@helha.be)		
Coefficient de pondération	15		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce cours doit permettre à l'étudiant de

- Comprendre l'importance et l'influence de l'ordre juridique international dans l'ordre juridique belge
- Développer la dimension européenne des questions sociales dans la formation
- Reconnaître les principales organisations internationales – particulièrement l'union européenne-, leur rôle, leur fonctionnement et leur apport en droit social et en droit de l'homme
- Etre outillé pour aborder avec efficacité l'actualité et les enjeux qui y sont développés notamment en matière sociale et des droits de l'homme

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable de

- Identifier et situer les institutions au niveau international et européen
- Décrire et comparer leurs objectifs, leurs missions, leur fonctionnement, leur principale réalisation, leur influence sur notre modèle social
- Illustrer les implications des décisions prises au niveau européen sur la vie sociale du citoyen
- Identifier et expliquer les droits de l'homme à travers le droit international public et certaines institutions

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le cours se divisera en deux volets :

1. Les droits de l'homme à travers le droit international public et certaines institutions (ONU, Conseil de l'Europe, Union Européenne)
2. L'Europe sociale.

Démarches d'apprentissage

Le cours se présente sous la forme d'un exposé avec comme base un syllabus sous forme d'article.

Dispositifs d'aide à la réussite

Des QCM permettront à l'étudiant de si situer dans la compréhension du cours.

Ouvrages de référence

ALEDO L-A (2009), Le droit international public, Dalloz
BITSCH M-T (2008), Histoire de la construction européenne. De 1945 à nos jours, Editions Complexes.
COSTA O. et BRACK N. (2014), Le fonctionnement de l'Union Européenne, Editions de l'Université de Bruxelles
DELEERSNIJDER H. (2014), Démocraties en péril : L'Europe face aux dérives du national-populisme, Renaissance du livre
DELORS J. et DOLLE M. (2009), Investir dans le social, Odile Jacob
GRASS E. (2013), L'Europe sociale, La documentation française
GROSSMAN E et SAUGIER N. (2007), Introduction aux systèmes politiques nationaux de l'UE, De Boeck
JACQMIN D. et RIGO E. (2014), Cour pénale internationale. Quelle justice pour les crimes de masse, Couleur livres
JACQUE J-P. (2010), Droit institutionnel de l'Union Européenne (6ème édition), Dalloz
MARGUENAUD J-P (2008), La cour européenne des droits de l'homme, Dalloz
MATHIEU G et VAN KEIRSBILCK B. (dir), (2014), Les droits de l'enfant expliqués aux grands, Couleur livres
MERAND F et WEISBEIN J. (2011), Introduction à l'Union Européenne : institutions, politique et société, De Boeck
ONU (2011), ABC des Nations Unies, Bruylant
PINON X. (2011), Le conseil de l'Europe : une organisation au service de l'homme, LGDJ
PRIOLLAUD F-X et SIRITZKY D. (2010), Les traités européens après le traité de Lisbonne, Textes comparés, La documentation française.
RENUCCI J-F (2013), Droit européen des droits de l'homme : droits et libertés fondamentaux garantis par la CEDH, LGDJ
SAURON J-L. (2008), Comprendre e traité de Lisbonne, Gualino éditeur
SEILER D-L (2014), Qu'est-ce que l'Europe, Editions de l'Université de Bruxelles collection sciences politiques.
TELO M. (2005), L'état et l'Europe : Histoire des idées politiques et des institutions européennes, Editions Labor
VAN BUEREN G. (2008), Les droits des enfants en Europe, Edition du conseil de l'Europe
VAN RAEPENBUSCH S. (2005), Droit institutionnel de l'Union Européenne, Larcier
VERHOEVEN J. (2000), Droit international public, précis de la Faculté de Droit de l'Université catholique de Louvain, Larcier
VINCENT G. coord. (2007), L'avenir de l'Europe sociale : solidarités, droit et protections sociales, L'Harmattan
ZILLER J. (dir.) (2008), L'Union Européenne : Edition traité de Lisbonne, La documentation française.

Supports

En plus du syllabus, les exposés sont illustrés par des power point, vidéo ainsi que par différents articles de revue ou de presse

4. Modalités d'évaluation

Principe

Néant

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exo	100

Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 15

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Méthodologie spéciale			
Code	18_SOAS3B27ASJB	Caractère	Optionnel
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	0.5 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Bruno HAUTENNE (bruno.hautenne@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cet espace est un espace de valorisation des investissements accomplis par l'étudiant pour rencontrer les exigences des 4 cours à option qu'il a à son programme.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- dégager du temps de travail pour l'étudiant individuellement ou en groupe
- favoriser son travail autonome
- soutenir les efforts consentis

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les thèmes développés sont ceux abordés dans le cadre des cours à option, souvent liés à une problématique sociale spécifique ou une approche méthodologique.

Démarches d'apprentissage

- travail en bibliothèque
- travail en micro-groupes à l'école ou à domicile
- accessibilité aux infrastructures de l'implantation

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Ouvrages de référence

Les références bibliographiques des cours à option

Supports

- Notes de cours

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation est la résultante des notes obtenues par l'étudiant dans les 4 cours à option. Le titulaire en fait une moyenne, ce qui vient renforcer dans le relevé de notes de l'étudiant l'effort consenti (souvent important) pour la réussite de ces cours.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Tvs	100	Tvs	100

Tvs = Travail de synthèse

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Pauvreté, précarité et Travail Social			
Code	18_SOAS3B27ASJC	Caractère	Optionnel
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Emmanuel NICOLAS (emmanuel.nicolas@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Objectif

De familiariser l'étudiant aux attitudes, réactions, modes de vie des populations défavorisées, et aux difficultés auxquelles celles-ci sont confrontées en vue de permettre à de futurs assistants sociaux de développer des réponses et stratégies individuelles et collectives adaptées.

De faire percevoir ces populations en détresse comme étant elles aussi dignes de respect.

Programme

Ce séminaire comprend deux parties :

7 séances de cours pendant lesquelles seront abordées les difficultés auxquelles les personnes défavorisées doivent faire face dans l'actualisation de leurs droits fondamentaux. Cette approche du vécu des « pauvres » se fera plus précisément en regard du droit de la famille, du droit au travail et à la sécurité sociale, du droit à l'enseignement et à la culture, du droit au logement et du droit aux soins de santé.

Et elle analysera aussi la pertinence de certaines politiques sociales élaborées pour tenter de répondre à ces problématiques.

Méthode

3 séances assurées par les étudiants invités à présenter devant la classe par groupe de cinq participants une information sur un thème, une problématique, une initiative, un service en rapport avec le sujet du séminaire. L'objectif est d'apporter une information pertinente et intéressante de la manière la plus attrayante et pédagogique qui soit: reportage, appel à personnes ressources et témoins privilégiés, débat organisé...

Evaluation

L'évaluation de l'étudiant se fera sur base du travail de groupe présenté. Ce travail est coté en fonction des critères suivants :

Pertinence du sujet

Originalité dans la présentation

Qualité des « outils » utilisés

Engagement des membres du groupe

Réactions participatives de la classe

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Face aux difficultés sociales que rencontrent les personnes en situation de précarité et de pauvreté, les intervenants sociaux doivent pouvoir déployer des compétences techniques et un savoir faire qui puisse répondre aux besoins des personnes tout en respectant les effets que la précarisation peuvent avoir sur eux. Les objectifs d'apprentissage sont complémentaires :

- Analyser une situation sociale : individu, famille, groupe

- Comprendre la situation en contexte social : les fragilités et les ressources des personnes
- Savoir situer son intervention dans un processus d'aide : se doter de grilles d'analyse permettant de clarifier le positionnement de l'assistant social
- Développer des pratiques de proximité adaptées
- Evaluer l'action entreprise

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le cours comprend des thématiques spécifiques au contexte d'intervention des assistants sociaux

- Pauvreté et précarité : définitions et champs d'investigation de deux notions complémentaires
- La grande pauvreté : approche des personnes « sans-abris »
- La violence vécue dans la pauvreté et la précarité : concept de « capital de violence subie »
- La famille : sources et ressources dans le vécu de fragilisation
- Le monde du travail : souffrances au travail
- La scolarité
- La santé : effets sur la santé physique et mentale

Chaque module comprend une partie explicative et une partie spécifique aux approches

Démarches d'apprentissage

L'apprentissage se réalise sur des axes complémentaires afin d'appréhender les situations sociales et de faire émerger des pistes de traitement.

- Approche des concepts de pauvreté et de précarité selon des axes sociologiques, anthropologiques, psychologiques et philosophiques ;
- Au départ de situations vécues par les participants ou par l'enseignant, élaborer des outils d'analyse et d'action : jeux de rôles, socio-génogramme,
- Analyse concertative de films, de photographies
- Approche collective par travaux en sous-groupes
- Elaboration d'un travail pédagogique sur un sujet lié à la pauvreté, à la précarité

Dispositifs d'aide à la réussite

- syllabus et porte-feuille de lectures
- Démarche participative au départ de situation vécue
- Mise en avant du dispositif d'intelligence collective dans l'analyse et l'élaboration
- Supports visuels

Ouvrages de référence

Le syllabus reprend des notions théoriques et des articles contemporains des notions apprises. Il se base sur la bibliographie suivante :

Agamben G., 1997, Homo Sacer : le pouvoir souverain et la vie nue, Ed. Le Seuil

Andrieu B., 2002, La nouvelle Philosophie du corps, Ed. Eres

Arendt H., Condition de l'homme moderne, Ed. Agora/Pocket, 2002

Benslama F., 2009, Exil et transmission, ou mémoire en devenir, in « L'autre scène dans la classe », Ed. Armand Colin, Coll. Le Français aujourd'hui, n°166

Benslama F., 2004, « Qu'est ce qu'une clinique de l'exil ? » in Evolution psychiatrique n°69

Becker O., 1985, Outsiders. Etudes de sociologie de la déviance, Ed. Métailié

Bonetti M. de Gaulejac V., « L'individu, produit d'une histoire dont il cherche à devenir le sujet ». In Espaces Temps, N° 37, Je et moi, les émois du je. Questions sur l'individualisme. pp55-63

Bourdieu P., Le sens pratique, Ed. Minuit, 1980

Bowlby J., 1969, Attachement et perte. Vol. 1. Attachement, Ed. P.U.F.

- Brackelaire JL et Uwera C., 2011. Ménages d'enfants sans parents au Rwanda, Cahier de psychologie clinique, n° 37
- Castel R., 2003, Les métamorphoses de la question sociale, Ed Gallimard, Col Folio Essais
- Castel R., 2007, La discrimination négative. Citoyens ou indigènes ? Ed. du Seuil, Col La République des Idées
- Claude St Onge C., 2013 Tous fous ? L'influence de l'industrie pharmaceutique sur la psychiatrie, Ed. EcoSociété
- Ciccone A., 1998, L'observation clinique, Ed. Dunod
- Ciccone A., 2014, La violence dans le soin, Ed. Dunod, Coll. Inconscient et culture, 20
- Declerck P., 2001, Les naufragés. Avec les clochards de Paris, Ed Plon, Col Terre Humaine
- De Gaulejac V., 1996, Les sources de la honte, Ed. Desclée De Brouwer
- Dejours C., 1987, Souffrance en France, Ed. du Seuil
- Demestreau B. et Salam P., 2002, Mesures et démesures de la pauvreté, PUF
- Foucart J. Blanc M, Stoetsel-Ritz J, Gibout C, sous la direction de, 2013, Penser et agir l'incertain : l'actualité de la transaction sociale, Ed. De Boeck, Colle. Pensée Plurielle, n° 33-34
- Furtos J. 2007 « Les effets de la souffrance psychique d'origine sociale », Mental'idées, n° 11
- Furtos J., 2008, Les cliniques de la précarité. Contexte social, psychopathologie et dispositifs, Ed. Masson
- Ghasarian C. (dir) , 2004, De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive . Nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux, Ed. Armand Colin
- Gisle L. Santé mentale. In Van der Heyden J, Charafeddine R (éd.). Enquête de santé 2013. Rapport 1: Santé et Bien-être. WIV-ISP, 2014
- Goffman E., 2010, Stigmate. Les usages sociaux des handicaps, Ed. Minit
- Godelier M., 1996, L'énigme du don, Ed Fayard
- Jamouille P., 2008, Des hommes sur le fil. La construction des identités masculines en milieu précaires, Ed. La Découverte
- Jamouille P. (dir), 2014, Passeurs de mondes. Praticiens – chercheurs dans les lieux d'exils, Ed. Academia L'Harmattan, Coll. Investigations d'anthropologie prospective
- Joubert M., 2003, Santé mentale, ville et violences, Ed. érès,
- Joubert M. et Louzoun C., 2005, Répondre à la souffrance sociale, Ed. érès, Col Etudes, Recherches, Actions en Santé Mentale en Europe
- Kant E., Critique de la raison pure, Ed. PUF, Coll. Quadrige, 2012
- Lahaye W., « L'héritage de la transmission », in Revue internationale de l'éducation familiale, n°22, 2007
- Laurent P-J, Les pentecôtistes du Burkina Faso. Mariage, pouvoir et guérison, Ed. Karthala, 2009
- Le Blanc G., 2009, L'invisibilité sociale, Ed. PUF, Coll. Pratiques théoriques, 2009
- Le Breton D., 2012, Conduites à risques. Des jeux de mort au jeu de vivre, Ed. PUF
- Le Breton D., 2014, Adolescence et conduites à risque, Ed ; Fabert, Coll. Yapaka.be
- Masson A., 2005, « En Belgique : liberté de prescription ? », Information Psychiatrique. Volume 81, Numéro 1, Janvier 2005, pp. 61-63
- Mercuel A., 2012 Souffrance psychique des sans-abri. Vivre ou survivre. Ed. Odile Jacob
- Nagy I, Spark, 1973, Invisible loyalties. Reciprocity in intergenerational family therapy, Ed. Brunner Mazel
- Nicolas E., 2007, Expérience ethnographique auprès de travailleurs sociaux de proximité en souffrance. L'auberge espagnole, Santé Mentale en Contexte Social, Multiculturalité et Précarité, UCL, LAAP
- Nicolas E., 2008, Esthétique d'une folie urbaine. Penser à la marge pour penser la marge, UCL, LAAP
- Papadaniél Y, Rossi I, Foucart J.(dir), 2009,Accompagnement : le lien social sous tension, Ed. De Boeck, Coll. Pensée Plurielle
- Paugam S ., 1991, La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté, PUF
- Petrella R., 1997, Le bien commun. Eloge de la solidarité, Ed. Page Deux, 1997
- Quesemant Zucca S., Je vous salis ma rue. Clinique de la désocialisation, Ed. Stock, 2007
- Schurmans D., 2010, L'Homme qui souffre, Ed. PUF, Coll. Souffrance et théorie
- Simmel G., 1998, Les pauvres, Ed. PUF, Coll. Quadrige
- Stiegler B., 2013, De la misère symbolique, Ed. Flammarion, Coll. Champs Essais
- Tap P., 2005, Identité et exclusion, Ed. Eres, Coll. Connexions, N° 83, p 53 -78
- Thelen L., 2006, Exil de soi. Sans-abri d'ici et d'ailleurs, Ed. FUSL
- Van Huffel L. (coll. Jamouille P., Nicolas E.) , 2014, le Rétablissement en pratiques. La création d'espaces innovants en Santé Mentale, à paraître

Supports

- syllabus avec porte-feuille de lectures
- socio-génogramme
- power point
- films

4. Modalités d'évaluation

Principe

Chaque étudiant s'intègre dans un groupe (5 personnes). Chque groupe élabore un travail de présentation sur un sujet proposé par les participants. Le groupe présente le fruit de son travail auprès de la classe. Les modalités d'évaluation sont :

- Pertinence du sujet
- Originalité dans la présentation
- Qualité des « outils » utilisés
- Engagement des membres du groupe
- Réactions participatives de la classe

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Santé psychologique et Travail Social			
Code	18_SOAS3B27ASJD	Caractère	Optionnel
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Olivier SANTERRE (olivier.santerre@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

En fin de formation, l'étudiant, à travers l'activité, est invité à réfléchir au positionnement du travailleur social dans sa confrontation aux situations de crise et sur le sens de cette intervention pour l'utilisateur et pour lui-même.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Se positionner dans la relation d'aide
- Acquérir une habilité de niveau confortable et efficace
- Intégrer les attitudes de protection face aux burnout
 - Adopter une attitude relationnelle bienveillante pour le client et pour soi-même.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les concepts suivants sont revisités pour en affiner l'usage

- Les jeux psychologiques
- Le scénario
- Les méconnaissances
- Le transfert et contre-transfert

Démarches d'apprentissage

Expérimentation par la pratique des notions du programme via des illustrations, de situations amenées par les étudiants-apprenants, des jeux de rôles.

Dispositifs d'aide à la réussite

Présence régulière au cours

Interactivité constante entre le groupe et l'enseignant

Le travail en groupe restreint

Ouvrages de référence

Manuel d'AT de Stewart & Jaines, Mardaga
L'AT de Agnès Leguernic, Marabout

Supports

Notes de cours

4. Modalités d'évaluation

Principe

Faire le lien entre les points théoriques et leur utilisation concrète dans le travail social. Examen oral vérifiant le niveau d'intégration des aspects théoriques et pratiques.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exo	100	Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Méthodologie de la visite à domicile			
Code	18_SOAS3B27ASJE	Caractère	Optionnel
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Sabine VASSART (sabine.vassart@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Dans le cadre du travail social, l'intervenant est souvent confronté à des approches plus traditionnelles qui consistent à recevoir les usagers au sein même de l'institution, dans un milieu aseptisé et souvent étranger à leurs conditions de vie matérielles et sociales. Les visites au domicile des usagers supposent de prendre en considération leur environnement immédiat et de déplacer le cadre traditionnel de l'intervention pour le transposer dans leur milieu de vie. Ce mouvement est bien plus qu'une simple relocalisation. Il suppose une modification profonde de l'amorce de la relation d'aide.

Dans un premier temps, en pénétrant dans le lieu de vie de l'utilisateur, il s'agit pour l'intervenant de dépasser ses impressions premières pour aller au-delà des critères subjectifs qui fondent son système de valeurs déterminant le beau et le laid, le confortable et le rudimentaire, l'acceptable et le critiquable... A ce niveau, l'observation de l'espace habité ne se réduit pas à ses simples propriétés métriques ou esthétiques. À la façon d'un langage, le chez-soi s'habille de codes qui communiquent des informations sur celui qui l'habite, sur son milieu social, ses pratiques, ce que l'on y fait, sur les rapports qu'il entretient avec l'extérieur, sur la nature des relations entre les occupants...

Ensuite, l'intervention dans le lieu de vie de l'utilisateur peut potentiellement présenter certains avantages (favoriser le lien de confiance, remettre en question les rapports de pouvoir intervenant/utilisateur, rompre l'isolement de l'utilisateur,...) si l'intervenant est capable d'observer ce qui se joue sous ses yeux (le degré d'ouverture de l'utilisateur, comment il perçoit sa présence : intrusion ? contrôle ? aide ?, les règles et les codes de conduite des habitants du lieu,...).

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage l'étudiant sera capable de :

- Consigner ses observations (descriptions de lieux, de faits ou d'états de fait, de comportements, de modalités relationnelles, d'appréciation de capacités, etc.), assorties de commentaires plus ou moins développés et circonstanciés.
- Ordonner les données observées dans une grille d'observation.
- Analyser les observations, c'est-à-dire constater un ensemble de tendances (invariants) ou de disparités, dans ce qui organise les rapports, les pratiques, les représentations,... de l'utilisateur.
- Élaboration d'un projet d'intervention qui présente qui tient compte de l'analyse des observations.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

La visite au domicile est ici envisagée comme une occasion pour l'intervenant de prendre en considération le milieu de vie comme expression de la subjectivité de l'utilisateur et de revisiter le sens de son intervention en la calibrant dans le respect de la singularité des situations rencontrées.

L'objectif du cours est triple et met l'accent sur :

- L'observation de l'habitat en tant que:
 - un territoire sur lequel on peut exercer sa maîtrise, accepter ou interdire l'accès, gérer la distance par rapport à autrui.
 - un espace de sécurité et de protection de l'intimité
 - un espace qui rend manifeste l'identité sociale.
 - un intégrateur de valeurs
- L'observation des codes et modalités relationnelles des habitants y compris dans ce qui se joue autour de la présence de l'intervenant et ce que cela peut générer chez lui en termes de ressenti.
- L'enrichissement d'un projet d'intervention ou le réajustement du sens de l'intervention qui intègre à la fois la distance professionnelle et la rencontre de deux subjectivités.

Démarches d'apprentissage

Exposé des concepts et des situations concrètes qu'ils éclairent; Réflexion commune à partir de situations amenées par les étudiants

Dispositifs d'aide à la réussite

Séance de questions-réponses au début de chaque cours.

Ouvrages de référence

BANDLER Richard et John GRINDER, Les secrets de la communication Montréal, Le Jour, 1982.
BARRIER Guy, La communication non verbale - Comprendre les gestes : perception et signification, ESF, 2010
DJAOUI Elian : Intervenir au domicile, Presses de l'EHESP, 2008
EIGUER Alberto (2004), L'inconscient de la maison, Paris, Dunod.
FISHER Gustave-Nicolas (1997), Psychosociologie de l'environnement social, Paris, Dunod.
SERFATY-GARZON Perla (2003), Chez soi, les territoires de l'intimité, Paris, Armand Colin.

Supports

Power point, textes

4. Modalités d'évaluation

Principe

Un travail écrit individuel

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Tvs	100			Tvs	100

Tvs = Travail de synthèse

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Maltraitance, violence interpersonnelle et Travail Social			
Code	18_SOAS3B27ASJF	Caractère	Optionnel
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Yves-Hiram HAESVOETS (yves-hiram.haesvoets@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

- Ce cours à option sur "la maltraitance et la violence interpersonnelle" est subdivisé en thématiques transversales qui s'articulent les unes aux autres.
- Le contenu du cours ne donne aucune « recette », ni mode d'emploi dans la manière d'intervenir dans les situations de mauvais traitements sur enfants et de violence interpersonnelle
- En tant que repères et/ou balises éthiques, les nombreuses références théoriques ne peuvent faire l'économie des réalités et des pratiques sur le terrain

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant-e sera capable de :

1. Connaissances :

- Acquérir des connaissances spécifiques, promouvoir la pensée scientifique et ses applications dans le domaine spécifique de la maltraitance, de la victimisation et de la violence interpersonnelle,... (1.4, 3.5)

2. Comprendre :

- Comprendre les processus de victimisation et de traumatisation dans les situations de violence interpersonnelle (3,5),
- Appréhender l'individu en tant que sujet/psychique détenteur d'une pensée à la fois singulière et collective, en relation avec des systèmes de transactions abusives (familles, groupes, entreprises, institutions, réseaux, société, communauté, etc.) (4.2), (5.1),
- Se recentrer sur la personne de l'enfant/de la victime, afin de mieux le situer dans sa souffrance et le comprendre dans son existence et son contexte familial (5.2, 5.3),
- Se recentrer sur le sujet humain, comme partenaire de l'intervention psychosociale (5.1),

3. Analyser et mettre en réflexion :

- Réfléchir/élaborer des hypothèses, afin de mieux réagir et intervenir face aux situations de maltraitance/de violence (4.3, 5.4, 6.2),
- Établir des liens pluridisciplinaires entre la théorie et la pratique : conceptualiser et élaborer une pensée de nature psychosociale : mettre en lien conceptualisation didactique et pratique-cible (3.2, 3.3, 4.1),

4. Evaluation :

- Échanger différents points de vue et savoir prendre des décisions en termes d'intervention, de protection, de traitement psychologique et d'orientation médicopsychosociale (4.1, 4.2),
- Mieux se connaître et se projeter en tant que professionnel, dans sa manière d'être en relation avec la victime de

- mauvais traitements, de violence et sa famille/son entourage (3.1, 3.2, 3.3, 6.2),
- Savoir utiliser de manière adéquate les différentes filières d'intervention (2.1, 5.4),
- Intervenir de manière réfléchie, rigoureuse et critique (2.1, 3.3, 4.4),
- Développer un niveau suffisant d'empathie pour pouvoir travailler avec les auteurs et les victimes de maltraitance/de violence, des personnes en difficulté psychologique ou en souffrance (2.3, 5.1, 5.2, 5.3),
- Consolider certains repères éthiques spécifiques de la profession (4.4).

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Regard pluriel sur la maltraitance et la violence interpersonnelle : réfléchir l'intervention psychosociale pour mieux agir

Première partie : connaître et évaluer

1. Les maltraitements d'hier et d'aujourd'hui
2. Quelques repères épidémiologiques
3. Caractéristiques hétérogènes des familles maltraitantes
4. Typologie différentielle de la maltraitance
5. Les maltraitements physiques
6. Les négligences
7. Les abus sexuels intrafamiliaux
8. Les abus sexuels extrafamiliaux
9. Les maltraitements psychologiques

Deuxième partie : décider et intervenir

10. Les grandes options de l'intervention
11. Un espace communautaire pour l'intervention
12. Protocoles d'intervention en cas de suspicion de mauvais traitements
13. L'hospitalisation de l'enfant maltraité
14. L'action préventive anté et péri natale
15. Attitudes et réactions émotionnelles des intervenants
16. Une éthique de l'intervention médico-psycho-sociale auprès des familles maltraitantes
17. Le secret professionnel
18. La prévention : des moyens et des outils

Démarches d'apprentissage

- La participation interactive des étudiants est vivement sollicitée afin de dynamiser les échanges et la réflexion.
- La confrontation des idées permet d'acquérir un « savoir être », un « savoir-réfléchir », un « savoir faire », afin d'élaborer l'intervention psychosociale.
- Le travail en groupe de réflexion et la présentation d'une situation particulière ou d'un thème permet également de confronter différentes réflexions et d'élargir le débat.
- Cette dynamique de travail en groupe (pédagogie participative et coopérative) amènent les étudiants à se réapproprier la matière tout en stimulant leurs capacités d'apprentissage mettant à l'épreuve diverses compétences professionnalisantes, comme l'esprit de synthèse, la compréhension conceptuelle, le questionnement, la problématisation des points de vue, la critique, les associations d'idées, le débat d'idées, le positionnement, la restitution, l'échange, la communication circulaire, la coopération, les techniques de rapport/textualisation, le rôle du rapporteur/locuteur, la circulation

Dispositifs d'aide à la réussite

Référence aux cours de méthodologie

Exemples thématiques de travaux

Ouvrages de référence

Recommandés comme ouvrages de référence : Haesevoets Y-H., « L'enfant victime d'inceste », De Boeck Université (2002) et « Traumatismes de l'enfance et de l'adolescence », De Boeck Université (2008)

Référence obligatoire : lecture complète du Vade Mecum « Regard pluriel sur la maltraitance des enfants », Kluwer (2003), YH Haesevoets

Supports

- Transparents reprenant des tableaux synthèses et des mots clés
- Portofolio
- Vidéogrammes comprenant des témoignages d'enfants et d'adultes victimes de maltraitements, ainsi que des interviews d'intervenants spécialisés dans la prise en charge des familles maltraitantes
- Documents, brochures, ouvrages sur la maltraitance (comme compléments théoriques)

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation repose sur :

- un travail personnel (individuel ou en groupe) écrit sur base d'une situation concrète (rencontrée lors d'un stage) ou d'un thème, suivant un esprit critique + faire des liens avec 2 ou 3 questions théoriques développées + quelques hypothèses de travail concernant l'intervention sociale >> 2-3 pages
- le niveau et la qualité de la participation au cours-séminaire >> pertinence des interventions, implication, motivation et intérêt pour la matière, questionnement, etc.

Même principe en 2ème session

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv	100			Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Surendettement et Travail Social			
Code	18_SOAS3B27ASJG	Caractère	Optionnel
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Christelle FELON (christelle.felon@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le phénomène du surendettement des ménages est un phénomène en constante expansion. Il touche toutes les catégories socioprofessionnelles et les causes en sont multiples.

Le cours s'adresse aux étudiants sensibilisés au phénomène et/ou qui sont en stage dans un service social confronté à des usagers en situation de surendettement.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue du cours, l'étudiant sera capable de :

- Identifier et analyser une situation de surendettement,
- Utiliser les outils méthodologiques à sa disposition pour traiter la situation de surendettement.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le surendettement des ménages (concept, causes, ...)

La prévention du surendettement

Les outils pour lutter contre le surendettement : la guidance budgétaire, la médiation de dettes et le règlement collectif de dettes

La consommation

Le crédit

Démarches d'apprentissage

Exposé magistral sur la réalité du phénomène du surendettement.

Approche méthodologique du traitement du surendettement.

Exercices en sous-groupes sur des mises en situation.

Interventions de témoins privilégiés représentatifs de la lutte contre le surendettement (Médiateurs de dettes, ...).

Dispositifs d'aide à la réussite

Questions/réponses

Ouvrages de référence

BAILLY Olivier, Ces vies en faillite, Le surendettement des ménages en Belgique, La Renaissance du livre, 2011, 187p
Centre de Référence du Hainaut, Moi, consommateur... Futur médiateur, 2014, 67p

Supports

Notes de cours

Sites internet (Observatoire du Crédit et de l'Endettement, ...)

Centre de Référence du Hainaut, Moi, consommateur... Futur médiateur, 2014, 67p

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Approche comparative et dimension internationale du Travail Social			
Code	18_SOAS3B27ASJH	Caractère	Optionnel
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Hélène H DELCOURT (helene.delcourt2@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours doit permettre à l'étudiant de

- Développer la dimension européenne des questions sociales dans sa formation
- se sensibiliser à la connaissance et au dialogue interculturel
- Stimuler sa vigilance, sa curiosité et son esprit critique en le confrontant à d'autres approches sociales, d'autres méthodes de travail.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'AA l'étudiant sera capable de

- Circonscrire et s'approprier une thématique sociale précise dans son réseau social (législation, pratiques et méthodes). 1.4:1.5
- Détecter, observer et déchiffrer des bonnes pratiques dans un contexte d'échange international sur le thème choisi.
- Les comparer avec celles rencontrées sur son terrain. 3.1:3.5
- Echanger avec des étudiants et des formateurs d'une autre région ou d'un autre pays dans une optique cognitive et comparative. 4.4:5.1:8.5
- Elaborer une synthèse critique des pratiques et méthodes observées avec celles mises en œuvre au niveau local. 7.4:1.5
- organiser un programme d'activités sur le thème choisi 7.4

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

L'interculturel est une réalité d'aujourd'hui qui n'est pas uniquement aller à la rencontre d'une culture fondamentalement différente de la nôtre.

C'est aussi « se frotter » à une pratique qui semble très semblable mais qui appréhende peut être autrement les politiques sociales et abordent sous un autre angle les réalités sociales.

Evaluer sa propre efficacité en se confortant à la connaissance de l'autre, en s'intéressant à sa façon de fonctionner et d'appréhender le travail social, est utile pour éviter de voir sa mission par le seul bout de ses certitudes, de ses évidences, de ses méthodes et de ses apprentissages

Cette AA est élaborée en partenariat avec l'institut supérieur social de Mulhouse (ISSM) et la KHLeuven catégorie sociale.

Pendant le premier semestre, les étudiants de chaque institution travaillent chez eux par groupe, sur une thématique sociale précise.

En mars une rencontre de 4 jours est organisée chez l'un des partenaires.

L'institution hôte organise des visites d'institutions et des tables rondes. Les étudiants partagent entre eux et avec des professionnels de terrain leurs connaissances, expériences et méthodes de travail social sur le sujet traité.

Démarches d'apprentissage

Réunions et travaux préparatoires sur le thème de l'année

Voyage organisé à Mulhouse du 26 au 30 mars 2018 (en principe)

Visites d'institutions, conférences, visites de terrain en lien avec la problématique étudiée

Echanges critiques et comparatifs sous forme de « tables rondes » avec des professionnels, usagers, étudiants

Dispositifs d'aide à la réussite

Motivation - Dynamisme

Investissement dans le travail de groupe dans le but de connaître la problématique étudiée et la façon dont elle est traitée en Belgique, voire en Communauté française. Objectif : pouvoir comparer avec d'autres systèmes.

Participation aux réunions préparatoires.

Ouvrages de référence

Néant

Supports

Mails , hyperplanning, valves, internet

4. Modalités d'évaluation

Principe

Les étudiants qui choisissent cette option partent 1 semaine en mars 2018 à Mulhouse.

Les étudiants seront évalués sur leur dynamisme et leur capacité

- à travailler en groupe
- à participer aux réunions préparatoires
- à s'intégrer dans le groupe formé par les louvanistes et les français lors du déplacement (tables rondes...).
- à étudier le sujet thématique et à faire une synthèse dans un écrit préparatoire à l'événement (à remettre pour le 15 février 2018 au plus tard)
- à évaluer leur séjour en remettant une synthèse comparative reprenant les points faibles et les points forts de la rencontre (à remettre pour le 30 avril 2018 au plus tard)

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	50		
Période d'évaluation			Prj	50	Trv	100

Trv = Travaux, Prj = Projet(s)

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Toxicomanie et Travail Social			
Code	18_SOAS3B27ASJI	Caractère	Optionnel
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Christophe THOREAU (christophe.thoreau@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce cours a pour objet :

- D'amener les étudiants à prendre conscience de leurs propres représentations et modèles d'appréhension des phénomènes d'assuétude.
- Réfléchir aux questions qu'induit la consommation de drogues dans une société donnée.
- Présenter les modèles théoriques d'approche et de traitement de la toxicomanie et pouvoir analyser leurs fondements, objectifs et effets (sur le plan social, sanitaire, familial,...).
- Susciter les réflexions et questionnements sur les places et rôles de l'assistant social dès lors qu'il est amené à rencontrer et travailler avec des consommateurs de drogues.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité, les étudiants seront capables de :

- Identifier et nommer leurs représentations face aux drogues
- Définir ce qu'est une drogue et ses différents usages
- Définir l'usage, l'abus, la dépendance et la toxicomanie
- Identifier les problèmes associés à l'usage, abus, dépendance aux drogues
- Interpréter l'utilisation de drogues dans le contexte historique, macro-économique et sociétal
- Décrire les différents facteurs explicatifs d'une consommation de drogues
- Expliquer les différentes approches cliniques et modèles d'intervention
- Décrire les approches de prévention
- Utiliser des outils de communication pour parler aux personnes usagères de drogues
- Analyser la question de la drogue dans nos sociétés occidentales
- Comparer les différents courants de pensée sociétaux à propos des drogues
- Produire un travail sur un thème en lien avec les drogues
- Argumenter et défendre un avis personnel sur les drogues

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Définition de la toxicomanie, les différentes drogues, le contexte historique, le contexte macro-économique, le cadre législatif et juridique et son application

- Les facteurs explicatifs de la toxicomanie et les problèmes associés à l'usage de drogues
- Les différentes approches cliniques explicatives et les différents modèles d'intervention et leur philosophie sous-jacente
- La prévention

Démarches d'apprentissage

- Approche déductive
- Approche inductive
- Cours magistral
- Approche interactive
- Enseignement assisté par ordinateur
- Etude de cas
- Groupe de discussion
- Mises en situation
- Travail de groupes
- Vision d'un film
- Visite d'un centre
- Intervention d'un « expert en expérience »

Dispositifs d'aide à la réussite

- Disponibilité du professeur : possibilité de prendre un rendez-vous avant ou après le cours, contact par mail ;
- Possibilité de revenir durant le cours sur une partie du cours incomprise
- L'explication au premier cours des modalités d'évaluation

Ouvrages de référence

- Infor-Drogues, Un autre regard sur les drogues, Bruxelles.
- M. Rosenzweig, Drogues et civilisations une alliance ancestrale, De boeck, Bruxelles, 2008.
- ONUDC, Rapport mondial sur les drogues, rapport annuel.
- Que sais-je ?, Les drogues, PUF, Paris, 2006.
- A. Morel; J-P Couteron, Les conduites addictives comprendre, prévenir, soigner; DUNOD, Paris, 2008.
- EUROTOX, L'usage des drogues en Fédération Wallonie - Bruxelles, rapport annuel.
- J. VERVECKEN; Devoir d'aide – Devoir d'ingérence; in L'observatoire, Liège, pp.50-52, 1999.
- FEDITO Bruxelloise, Charte de la réduction des risques, 2004.
- Infor-Drogues; philosophie de la prévention; www.infordrogues.be
- Articles de presse en fonction de l'actualité

Supports

- Support informatique : power point
- Syllabus
- Notes de cours
- Articles de presse
- DVD

4. Modalités d'évaluation

Principe

- Epreuve orale sur base d'un document écrit

- Construction d'un positionnement personnel face aux thématiques vues au cours
- Evaluation portera sur :

- ∅ La compréhension des concepts et son illustration
- ∅ La structuration de l'exposé
- ∅ Le positionnement personnel
- ∅ La recherche de références bibliographiques

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exo	100			Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Maladie d'Alzheimer et Travail Social			
Code	18_SOAS3B27ASJJ	Caractère	Optionnel
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Patricia SCORNEAU (patricia.scorneau@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce cours doit permettre à l'étudiant de

- Sensibiliser toute personne en contact avec des personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer
 - Informer sur les moyens de communication afin de diminuer l'agressivité
 - Trouver les « mots justes »

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable de

- Identifier ce qu'est la maladie d'Alzheimer
- Expliquer les comportements qui en découlent
- Justifier les attitudes à adopter

Choisir les moyens de communication adaptés

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. La démence
2. Les stades de la maladie
3. Les conséquences
4. Les traitements
5. Le quotidien
6. L'encadrement des familles

Les pistes d'action

Démarches d'apprentissage

Exposés

Interactions avec les étudiants sur base de cas concrets

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Ouvrages de référence

Néant

Supports

Syllabus

DVD divers

4. Modalités d'évaluation

Principe

Travail de groupe en vue de réaliser une animation destinée aux personnes souffrant d'Alzheimer

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Prj	100	Trv	100

Prj = Projet(s), Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Aide à la jeunesse et Travail Social			
Code	18_SOAS3B27ASJK	Caractère	Optionnel
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Jean-Marie CHANTRY (jean-marie.chantry@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours sera axé essentiellement sur de l'expérientiel afin de confronter les étudiants aux apprentissages acquis mais aussi de les confronter à des réalités de terrain afin de susciter notamment une réflexion sur leur savoir-faire mais aussi leur savoir-être.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Citer et contextualiser les jalons du paysage de l' Aide à la Jeunesse ainsi que les principaux mécanismes du placement
- Construire des interventions de type systémique au travers des mouvances familiales
- Représenter et inférer la problématique de la délinquance
- Questionner le savoir-être dans le cadre de vignettes cliniques relatives à la maltraitance
- Découvrir et clarifier la gestion des émotions face aux familles d'accueil
- Créer des critères pertinents pour élaborer un mandat empirique et pertinent

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Chaque cours sera consacré à une thématique particulière et notamment :

- L'impact émotionnel du placement
- Le travail en équipe
- Le génogramme
- La réforme du secteur de l'aide à la jeunesse
- Le mandat
- Les familles d'accueil
- La loyauté et le lien
- La délinquance
- Les vignettes cliniques

Ces cours seront basés sur un référentiel théorique et pratique dans un contexte d'un maximum d'échanges.
Le professeur utilisera au mieux son expérience professionnelle acquise dans le secteur.

Démarches d'apprentissage

Les démarches d'apprentissage sont multiples ,variées et superposables en fonction des thématiques abordées.

Epinglons Les principales :

- approche interactive
- approche par situation problème
- cours magistraux
- vignettes cliniques
- interventions de personnes privilégiées
- mises en situation
- travail de groupe
- travail en autonomie

Dispositifs d'aide à la réussite

Soutien individuel et collectif à base d'échanges relationnels dans le cadre du cours

Ouvrages de référence

Aide ou Contrôle, Claude Seron-Jean-Jacques Wittezaele De Boeck et Larcier,Bruelles,1991

du Désir au Plaisir de Changer,Francoise Kourilski,Dunod,Paris,2004

Thérapie Brève,Principes et outils pratiques ,Yves Doutrelugne,Olivier Cottencin,Masson,Paris,2005

La compétence des familles,Guy Ausloos,Erès,RamonvilleSaint-Agne,1995

Aie mes aïeux,Anne Ancelin Schutzenberger,La Méridienne,Paris,1993

Supports

CD audio,articles, invités privilégiés, jeux de rôle et de créativité

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen oral

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exo	100			Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Vieillessement et Travail Social			
Code	18_SOAS3B27ASJL	Caractère	Optionnel
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Pascal TAVIER (pascal.tavier@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours consiste en une approche pluridisciplinaire du vieillissement.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable, notamment de :

- Identifier les services s'occupant des personnes âgées
- Décrire le rôle du travailleur social face au vieillissement de la société
- Analyser et distinguer les problématiques liées au vieillissement
- Construire une réflexion liée à l'activité d'apprentissage.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Introduction
- Eléments démographiques
- Place de la personne âgée dans la société
- La mort, les soins palliatifs, l'euthanasie
- Considérations psychologiques liées au vieillissement
- Concept d'autonomie et de dépendance
- Notion de projet de vie
- Maltraitance et vieillissement
- Communiquer avec un patient « Alzheimer »
- Notions de législation spécifique au 3ème âge
- Les services à domicile
- Le milieu institutionnel
- Troisième âge : culture et loisirs

Démarches d'apprentissage

Activité extérieure : visite d'institution

Intervention de personnes extérieures professant comme travailleur social

Conférence sur thématique en fonction de l'actualité

Approche interactive : les étudiants, par groupe, réagissent sur diverses thématiques

Méthode passive : apprentissage de théories

Dispositifs d'aide à la réussite

Connaissances théoriques

Connaissances pratiques

Ouvrages de référence

Code wallon de l'Action sociale et de la santé MB 24 9 2013

AMYOT Jean-Jacques, Travailler auprès des personnes âgées, Dunod, Paris, 2008

DUPONT C, LETESSON M, Comme développer une action intergénérationnelle ?, de boeck, Bruxelles, 2010

ETHIER Sophie, L'ABC de la maladie d'Alzheimer, Méridien, Québec, 1997

GINESTE Y, PELLISSIER J, Humanitude, Armand Colin, Paris, 2007

GRISE Jacinthe, Communiquer avec une personne âgée atteinte de la maladie d'Alzheimer, Chronique sociale, Quebec, 2010

HELSON Christian, Accompagner le grand âge, Dunod, Paris, 2008

MENIN Charlotte, Comprendre la personne âgée, Bayard, Paris, 2001.

www.soinspalliatifs.be

www.respectseniors.be

Supports

Remise de notes

DVD

4. Modalités d'évaluation

Principe

Un travail sera demandé aux étudiants à partir d'un thème qu'ils auront préalablement soumis à l'approbation du chargé de cours.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv	100			Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Problématique du logement et Travail Social			
Code	18_SOAS3B27ASJM	Caractère	Optionnel
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Philippe HERION (philippe.herion@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Permettre à l'étudiant de réfléchir sur l'accompagnement social dans le logement à travers une approche méthodologique, politique, juridique, sociologique.

Méthode

Le contenu du cours se composera de prises de notes, de notes de cours ainsi que de documents remis aux cours.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'étudiant sera capable de décrire et expliquer les acteurs principaux qui interviennent dans le secteur du logement en lien avec l'accompagnement social

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le séminaire se propose donc :

- de définir l'accompagnement social
- de donner des « conseils pratiques » sur l'accompagnement social
- déterminer l'accompagnement social idéal
- de situer la problématique du logement au niveau international et européen
- de préciser de manière synthétique l'historique de la politique du logement en Belgique et de faire des liens avec les enjeux actuels.
- de développer certains concepts (logement, logement social, bail, le logement en parc résidentiel, ...)
- de pouvoir définir ce qu'est un logement insalubre et ce, de manière concrète
- de confronter ces connaissances à la réalité par l'intervention d'acteurs de terrain et/ou de visites d'institution.
- d'étudier le syndrome de Diogène

Démarches d'apprentissage

Le cours se donnera principalement sous la forme d'un exposé. Des vidéos, articles, études de cas élémentaires permettront d'illustrer le cours.

Dispositifs d'aide à la réussite

Lors de la réalisation du travail, des temps individuels sont programmés afin de répondre aux questions des étudiants

Ouvrages de référence

Bibliographie fournie au cours

Supports

Les exposés sont illustrés par des power point, vidéo ainsi que par différents articles de revue ou de presse.

4. Modalités d'évaluation

Principe

En fonction du nombre d'étudiants s'inscrivant à ce séminaire, les modalités d'examen seront précisées dès le premier cours

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Tvs + Exo	100	Tvs + Exo	100

Tvs = Travail de synthèse, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Méthodologie du récit de vie			
Code	18_SOAS3B27ASJN	Caractère	Optionnel
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Sabine VASSART (sabine.vassart@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

La méthode des récits de vie implique l'analyse et la compréhension de situations à partir du vécu des individus. Selon Bertaux (1997) : « Il y a du récit de vie dès lors qu'un sujet raconte à une autre personne, chercheur ou pas, un épisode quelconque de son expérience vécue ».

Cet outil permet d'approcher le rapport du sujet à son histoire individuelle, à son histoire familiale et à son histoire sociale.

Son intérêt est qu'il apporte des renseignements auxquels l'observation directe ou le questionnement directif ne permettent pas d'avoir accès. Il permet notamment de décrire des milieux sociaux ou des trajectoires individuelles, d'explorer des sentiments, de reconstruire des expériences, des vécus ou des événements passés, mais aussi d'approcher le sens que les individus donnent à leurs pratiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Préparer un guide d'entretien
- Acquérir la capacité de recueillir un récit de vie
- Exploiter une technique d'analyse du récit de vie
- Adopter une attitude d'écoute (empathie) lors de la conduite d'un entretien
- Intégrer le récit de vie dans une pratique psychosociale
- Poser l'enjeu éthique et déontologique de la méthodologie

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le cours se déroule en deux temps. Le premier est accordé à la théorie (définitions, terminologies, fondements théoriques de la démarche, les domaines d'application, ...), l'autre (l'atelier) à la mise en expérience de la méthodologie du récit de vie.

Démarches d'apprentissage

L'objectif du cours magistral est d'apporter à l'étudiant des connaissances pour comprendre les principes et les applications de la méthodologie des récits de vie.

L'objectif de l'atelier consiste à amener l'étudiant à expérimenter le processus même du récit de vie, et cela, de la collecte des informations à leur analyse. (Démarche empirique)

Dispositifs d'aide à la réussite

Présence du professeur lors des séances d'atelier. Questions/réponses au début de chaque cours.

Ouvrages de référence

Néant

Supports

Power-point, textes.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Un travail écrit selon les modalités transmises au cours.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv	100%			Trv	100%

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Approfondissement en droit			
Code	18_SOAS3B27ASJO	Caractère	Optionnel
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Hélène H DELCOURT (helene.delcourt2@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce cours apporte aux étudiants, invités à travailler en « équipe », la possibilité d'approfondir de façon transversale les différents cours de droit étudiés précédemment.

Il permet également d'aborder de nouvelles matières juridiques, matières parfois approchées en stage mais qui n'ont pas fait l'objet d'un cours magistral particulier, et qui sont susceptibles d'apporter une plus-value à la formation.

Il permet enfin de comprendre et d'utiliser les techniques juridiques plus spécifiques utiles pour l'assistant social lorsqu'il doit faire le lien entre l'utilisateur et les acteurs du monde judiciaire (avocats, huissier de justice, greffier, BAJ, etc...)

Les objectifs du cours sont :

- Se familiariser avec la procédure civile et la procédure pénale
- Mettre en application et en perspective les principes juridiques et les dispositions légales
- S'approprier des matières théoriques non encore étudiées précédemment principalement axées sur la procédure.
- Approfondir des prérequis
- Développer l'apprentissage coopération par le travail et la réflexion en équipe

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

- Restituer la théorie apportée au cours 1.4:1.5
- Analyser des questions de droit en rapport avec l'activité et/ou des situations auxquelles est confronté l'assistant social 5.1
- Résoudre une situation problème en mettant au travail les ressources acquises tout au long du cursus : diagnostic, recherche de sens et résolution 5.4:6.2
- Dépasser les conflits sociocognitifs en s'attachant à apporter une solution unique pour l'équipe lors de l'examen en groupe. 3.5
- Verbaliser ses processus mentaux en apportant la solution juridique à travers un discours rigoureux et clair à la portée de l'utilisateur. 1.4

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Rappel approfondi des principes et de l'organisation judiciaire

Approfondissement de notions juridiques liées à la procédure.

Analyse et étude de questions de droit en rapport avec l'activité et/ou des situations auxquelles l'assistant social est

confronté (aide juridique et assistance judiciaire, procédures autour de la saisie, cession, règlement collectif de dettes, procédure d'asile, procédure civile, procédure pénale)

Démarches d'apprentissage

Approche par situation problème

Apprentissage par la participation

La démarche (plus ou moins magistral) peut varier en fonction du nombre d'étudiants inscrits au cours.

Dispositifs d'aide à la réussite

Contrat d'apprentissage. L'étudiant est responsable de sa formation. Il s'engage à

- être présent et attentif au cours
- être en possession de ses « outils » (législation, module préparatoire...)
- à travailler en groupe
- à vérifier après chaque module que la matière est comprise et que ses notes sont en ordre

Il ne sera donné aucune explication par mail

Ouvrages de référence

Droits quotidiens www.droitsquotidiens.be

Les différents cours de droit du cursus

la législation relative à la matière abordée qui peut être téléchargée

Supports

Notes de cours, législation, module préparatoire

4. Modalités d'évaluation

Principe

1ère session

Examen écrit en groupe (le nombre varie en fonction du nombre d'inscription avec un minimum de 2 étudiants et un maximum de trois étudiants).

Un seul questionnaire par groupe. Les étudiants doivent se concerter et se mettre d'accord sur une seule solution à présenter à « l'utilisateur » de façon claire, précise et rigoureuse.

Les étudiants peuvent se munir de toute législation utile et des annexes référencées au cours oral. La législation peut être soulignée, divisée en sections à l'aide de post-it mais ne peut pas être annotée.

Les notes de cours ne peuvent pas être utilisées à l'examen.

2ème session : Même modalités et critères qu'en première session MAIS l'examen écrit est individuel.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Justice et Travail Social: Approche criminologique entre aide et contrôle			
Code	18_SOAS3B27ASJP	Caractère	Optionnel
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Thierry MARTIN (thierry.martin@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours propose d'aborder les missions de l'assistant social impliqué dans les structures de justice avec un recul critique et réflexif. Qu'en est-il du positionnement de l'acteur social au sein d'institutions dont le rôle essentiel vise bien la rétention, la pénalisation, la réinsertion après réparation... et implique à fortiori le contrôle ?

L'articulation aide et contrôle de l'action du travailler social est prégnante aussi dans d'autres secteurs du travail social ; la posture du cours est bien d'éviter une vision manichéenne du Travail Social avec une stigmatisation de certaines institutions alors que l'enjeu du contrôle social se pose aussi dans des secteurs traditionnellement « connotés » plus positivement.

Cette activité d'apprentissage contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS2 Construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques

FS4 Affirmation, défense et promotion des droits individuels et collectifs en vue de favoriser un processus d'émancipation des personnes, des groupes et des collectivités

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette activité d'apprentissage contribue prioritairement au développement des compétences et capacités suivantes :

3. INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE

3.1. Construire son identité professionnelle

3.2. Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement

3.3. Exercer un jugement professionnel

3.4. Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables

3.5. Actualiser, enrichir ses compétences dans une optique de développement professionnel et personnel

5. IDENTIFIER ET ANALYSER LES SITUATIONS SOCIALES DES PERSONNES, DES GROUPES ET DES COMMUNAUTES

5.1. Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés

5.2. Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés

5.3. Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent

5.4. Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

Comprendre le contexte sociétal dans lequel les phénomènes de délinquance et de déviance émergent ;
Comprendre les principaux enjeux (économiques, sociaux et culturels) en liens avec ces problématiques ainsi que les liens entre l'exclusion sociale et ces dernières
Utiliser les concepts théoriques et courants vu au cours pour construire et argumenter un positionnement professionnel
Analyser les problématiques sociales en articulant les enjeux globaux de société et l'articulation des notions d'aide et de contrôle inhérente à toute forme d'action du travailleur social

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Approche théorique :

Présentation de concepts théoriques de base : Aide, contrôle, contrôle social, normes, délinquance, déviance, stigmatisation ;
Présentation des principaux courants explicatifs de la délinquance sur base d'auteurs de référence ;
Présentation et analyse des politiques de gestion de la délinquance

2. Approche pratique :

Rencontre avec des professionnels de terrain
Analyse de diverses ressources en liens avec les problématiques abordées dans le cours
Suivi de l'actualité du secteur

Débat afin de permettre à l'étudiant de construire son propre positionnement professionnel

Démarches d'apprentissage

Travail sur les représentations des étudiants
Approche déductive
Travail en sous-groupe
Lecture de documents + débat
Intervention de professionnels de terrain

Dispositifs d'aide à la réussite

Evaluation diagnostique
Exercices d'évaluation formative

Ouvrages de référence

Néant

Supports

Articles de référence
Syllabus
Support vidéo
Interventions de professionnel
Quizz

4. Modalités d'évaluation

Principe

Production d'un travail écrit (entre 6 et 10 pages) sur base d'une série de questions.

A travers cette production, les étudiants sont amenés à utiliser leurs nouvelles compétences pour mener une analyse de leur pratique de stage.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Questions spéciales de psychologie			
Code	18_SOAS3B27ASJS	Caractère	Optionnel
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Yves-Hiram HAESEVOETS (yves-hiram.haesevoets@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

À partir d'un support médiatique choisi, les étudiants dégagent une thématique et font une micro-recherche théorico-clinique ciblée, de nature psychologique, en choisissant une des approches de la psychologie moderne, ou d'une discipline connexe (comme fil conducteur de leur analyse psychologique).

Le contenu est réalisé et apporté par les étudiants eux-mêmes qui s'approprient un savoir-cible spécifique, soulevant divers questions,... qu'ils transmettent ensuite à leurs pairs.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant-e sera capable de :

1. Connaissances :

- Acquérir des connaissances spécifiques par lui-même, promouvoir la pensée scientifique et ses applications dans le domaine spécifique de la psychologie (1.4, 3.5)
- Promouvoir la pensée scientifique et ses applications dans le domaine de la psychologie (1.4, 3.5),
- Approfondir une thématique particulière de la psychologie (4.2, 4.3)
- Appréhender l'individu en tant que sujet/psychique détenteur d'une pensée à la fois singulière et collective, en relation avec des systèmes de transactions (familles, groupes, entreprises, institutitons, réseaux, société, communauté, etc.) (5.1, 5.2, 5.3),

2. Comprendre :

- Appréhender les processus psychologiques qui se dégagent de la problématique étudiée (4.2, 4.3)

3. Analyser et mettre en réflexion :

- Réfléchir/élaborer des hypothèses, afin de mieux réagir et intervenir (4.3, 5.4, 6.2),
- Établir des liens entre la théorie et la pratique : conceptualiser et élaborer une pensée de nature psychologique (4.1)
- Mettre en lien conceptualisation didactique et pratique-cible (3.2, 3.3, 4.1),

4. Evaluation :

- Échanger différents points de vue et savoir prendre des décisions en termes d'intervention, de traitement psychologique et d'orientation médicopsychosociale (4.1, 4.2, 6.2),
- Se recentrer sur le sujet humain, comme partenaire de l'intervention psychosociale,
- Mieux se connaître et se projeter en tant que professionnel (3.1, 3.2, 3.3, 6.2),
- Développer un niveau suffisant d'empathie pour pouvoir travailler avec des personnes en difficulté psychologique ou en souffrance (2.3, 5.1, 5.2, 5.3),

- Intervenir de manière réfléchi, rigoureuse et critique (2.1, 3.3, 4.4),
- Consolider certains repères éthiques spécifiques de la profession (4.4).

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le contenu est réalisé et apporté par les étudiants eux-mêmes qui s'approprient un savoir-cible spécifique, soulevant divers questions,... qu'ils transmettent ensuite à leurs pairs.

Démarches d'apprentissage

Cette dynamique de travail en groupe (pédagogie participative et coopérative) amènent les étudiants à s'approprier un savoir spécifique tout en stimulant leurs capacités d'apprentissage mettant à l'épreuve diverses compétences professionnalisantes, comme l'esprit de synthèse, la compréhension conceptuelle, le questionnement, la problématisation des points de vue, la critique, les associations d'idées, le débat d'idées, le positionnement, la restitution, l'échange, la communication circulaire, la coopération, les techniques de rapport/textualisation, le rôle du rapporteur/locuteur, la circulation d'une culture professionnelle, la dynamique de groupe/d'équipe, les liens avec la pratique, etc.

- Recherche sur Internet ou à partir d'autres médias
- Repérages théoriques et approche interactive
- Illustration de la théorie au moyen d'exemples cliniques
- Analyse de cas : se référer aux expériences de stage
- Partages d'expériences, communication, discussion et échanges de points de vue

Dispositifs d'aide à la réussite

Dispositifs d'aide à la réussite
Référence aux cours de méthodologie
Exemples thématiques
Accompagnement pédagogique

Ouvrages de référence

Chaxel Sophie, Fiorelli Cécile, Moity-Maïzi Pascale. Les récits de vie : outils pour la compréhension et catalyseurs pour l'action, Revue *¿ Interrogations ?*, N°17. L'approche biographique, Janvier 2014.

Supports

- Vidéogramme comprenant des témoignages
- Documents, brochures, ouvrages (comme compléments théoriques)
- Références bibliographiques, lectures complémentaires, ouvrages de référence
- Internet

4. Modalités d'évaluation

Principe

Système d'évaluation/1ère session :

1. A partir d'une question de psychologie, élaborer un travail personnel en équipe de 3-5 étudiants, écrit sur base d'un thème spécifique, suivant un esprit critique/diverses réflexions,... Etablir des liens avec 2 ou 3 questions théoriques développées, quelques hypothèses de travail concernant l'intervention psychosociale >> 5-10 pages
2. Chaque équipe présente son travail devant un jury différent et le jury évalue le niveau et la qualité de la participation au cours-séminaire

(pertinence des interventions, implication, motivation et intérêt pour le thème, questionnement, ...), la qualité du travail écrit, la présentation orale, la restitution et la participation interactive avec le groupe. Etant donné la méthodologie pédagogique de ce cours (interactivité, implication personnelles, travaux de groupe, micro-recherche accompagnée et participation), la présence des étudiants est obligatoire. (pertinence des interventions, implication, motivation et intérêt pour le thème, questionnement, ...), la qualité du travail écrit, la présentation orale, la restitution et la participation interactive avec le groupe

Système d'évaluation/2ème session :

En cas de force majeure, l'étudiant qui n'a pas respecté les conditions énoncées doit remettre un travail de synthèse en relation avec les outils proposés et les thématiques développées. Ce travail fait ensuite l'objet d'une entrevue évaluative.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	50		
Période d'évaluation			Trv	50	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Insertion professionnelle de l'assistant social			
Code	18_SOAS3B27ASJT	Caractère	Optionnel
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	()		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours s'adresse aux étudiants sur le point de terminer leurs études et d'entrer sur le marché du travail. Il a donc comme objectif de les préparer à cette nouvelle expérience de vie en les préparant concrètement aux entretiens d'embauche en développant une fine compréhension des attentes des recruteurs.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Repérer les éléments clés et pertinents dans les offres d'emploi pour en faire des atouts ;

Rédiger une lettre de motivation efficace ;

Réaliser un CV moderne, personnel et en adéquation avec les attentes et les besoins des recruteurs ;

Se préparer pratiquement à l'entretien d'embauche (comprendre les attentes tacites derrière des questions anodines, préparer son accroche au début de l'entretien, apprendre à rassurer les inquiétudes des recruteurs, augmenter son capital sympathie et apprendre à créer le lien, développer sa rhétorique, apprendre à argumenter, éviter les pièges de communication, poser des questions utiles qui servent sa candidature, etc.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Analyse d'offres d'emploi et d'examens de recrutement

Présentation et examen de CV et de lettres de candidature

Exercices concrets d'entretien d'embauche (techniques de communication et stratégies adaptées aux entretiens d'embauche)

Démarches d'apprentissage

Démarche d'apprentissage concrète incorporant moments brefs de théorie et mises en pratique sous forme d'exercices.

Dispositifs d'aide à la réussite

questions/réponses

Participation active

Nombreux exercices pratiques

Ouvrages de référence

Sites internet du Forem, de l'Onem, des Organisations syndicales, des Mutualités, ...

Supports

Notes de cours, modèles de CV et de lettres de candidature, modèles de questions-types et d'examens d'embauche

4. Modalités d'évaluation

Principe

Participation aux activités pédagogiques.

Réalisation d'une synthèse écrite (5 à 10 pages comprenant la rédaction d'un CV et d'une lettre de motivation).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE	Tél : +32 (0) 10 48 29 63	Fax :	Mail : social.ln.bac@helha.be
HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 45	Fax : +32 (0) 65 40 41 55	Mail : social.mons@helha.be
HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE	Tél : +32 (0) 71 20 22 80	Fax : +32 (0) 71 20 22 85	Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE	Tél : +32 (0) 71 20 22 80	Fax : +32 (0) 71 20 22 85	Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 28 Méthodologie du travail social 3			
Code	SOAS3B28AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	78 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Frédérique BRIBOSIA (frederique.bribosia@helha.be) Nicole DE KEYSER (nicole.de.keyser@helha.be) René BEAULIEU (rene.beaulieu@helha.be) Marc CHAMBEAU (marc.chambeau@helha.be) Pascale DELVAUX (pascale.delvaux@helha.be) Marc KLAINER (marc.klainer@helha.be) Yannick MEULEWAETER (yannick.meulewaeter@helha.be) Claudio PESCAROLLO (claudio.pescarollo@helha.be)</p> <p><u>HELHa Mons - Campus</u> Véronique POURVEUR (veronique.pourveur@helha.be) Marcel LACROIX (marcel.lacroix@helha.be) Aurore STRAPPAZON (aurore.strappazon@helha.be)</p> <p><u>HELHa Montignies-sur-Sambre</u> Patricia SCORNEAU (patricia.scorneau@helha.be) Valérie COUTEAU (valerie.couteau@helha.be) Sabine VASSART (sabine.vassart@helha.be)</p> <p><u>HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)</u> Sabine VASSART (sabine.vassart@helha.be) Philippe HERION (philippe.herion@helha.be) Florence KAYAERT (florence.kayaert@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement propose des outils permettant à l'étudiant de construire une démarche méthodologique adaptée aux contextes et besoins spécifiques des usagers.

Adaptée aux particularités de l'individu, du groupe et du communautaire, cette démarche invite l'étudiant à adopter une posture réflexive en interrogeant les pratiques de l'assistant social du point de vue de leurs significations et de leurs effets.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**
 - 1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
 - 1.4 Adopter le langage professionnel du secteur
 - 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter
- Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**
 - 2.2 Stimuler, créer et articuler des dynamiques de collaboration, de coopération et de concertation professionnelles avec les bénéficiaires, les professionnels et les réseaux
 - 2.3 Recourir aux outils, techniques et méthodes les plus appropriés en vue de favoriser l'agir ensemble
- Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**
 - 3.1 Construire son identité professionnelle
 - 3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
 - 3.3 Exercer un jugement professionnel.
 - 3.4 Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables
 - 3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.
- Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**
 - 4.4 Construire un regard critique
- Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**
 - 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
 - 5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
 - 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
 - 5.4 Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.
- Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**
 - 6.1 Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social
 - 6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées
 - 6.3 Associer les personnes, les groupes et les communautés aux processus d'intervention sociale
 - 6.4 Favoriser et soutenir l'autonomie et la responsabilité des personnes, des groupes et des communautés
 - 6.5 Evaluer les méthodes, les pratiques, les actions entreprises, les résultats des actions et les effets du processus d'intervention
 - 6.6 Clôturer l'intervention et la réorienter si nécessaire
- Compétence 7 **CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES**
 - 7.1 Etablir une relation d'aide, avec les personnes, les groupes, et les communautés
 - 7.2 Reconnaître et accorder une place significative d'acteur aux personnes, aux groupes et aux communautés
 - 7.3 Acquérir et développer des habiletés relationnelles
 - 7.4 Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes
- Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**
 - 8.1 Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
 - 8.2 Mener des actions de sensibilisation, de mobilisation, de conscientisation et s'y investir.
 - 8.3 Promouvoir la culture et la participation culturelle dans une perspective d'émancipation.
 - 8.4 Développer la créativité.
 - 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Analyser une situation sociale complexe en explorant différents niveaux : individuel, relationnel, groupal, organisationnel, institutionnel et sociétal.
- II. Elaborer un processus global d'intervention en veillant à adapter les objectifs et les moyens à l'évolution des situations et de leur contexte en s'appuyant notamment sur des situations rencontrées.
- III. Questionner et poser un regard critique sur les outils, les techniques et les méthodes utilisés.
- IV. Mobiliser, évaluer et ajuster les habiletés relationnelles au regard des situations vécues.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

+ HELHa Louvain-la-Neuve

SOAS3B28ASA Méthodologie du travail social et supervisions collectives 60 h / 5 C

SOAS3B28ASB Approche systémique des situations sociales 18 h / 1 C

+ HELHa Mons - Campus

SOAS3B28ASC Travail social individualisé 3 24 h / 2 C

SOAS3B28ASD Travail social de groupe 3 24 h / 2 C

SOAS3B28ASE Initiation à la négociation 24 h / 2 C

SOAS3B28ASF Activités de soutien volet B 6 h / 0 C

+ HELHa Montignies-sur-Sambre

SOAS3B28ASG Méthodologie intégrée du travail social 48 h / 4 C

SOAS3B28ASH Intervention systémique en travail social 30 h / 2 C

+ HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)

SOAS3B28ASI Méthodologie intégrée du travail social 48 h / 4 C

SOAS3B28ASJ Intervention systémique en travail social 30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Louvain-la-Neuve

SOAS3B28ASA Méthodologie du travail social et supervisions collectives 50

SOAS3B28ASB Approche systémique des situations sociales 10

+ HELHa Mons - Campus

SOAS3B28ASC Travail social individualisé 3 20

SOAS3B28ASD Travail social de groupe 3 20

SOAS3B28ASE Initiation à la négociation 20

SOAS3B28ASF Activités de soutien volet B -

+ HELHa Montignies-sur-Sambre

SOAS3B28ASG Méthodologie intégrée du travail social 40

SOAS3B28ASH Intervention systémique en travail social 20

+ HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)

SOAS3B28ASI Méthodologie intégrée du travail social 40

SOAS3B28ASJ Intervention systémique en travail social 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 6/60 du Bloc 3.

Principe général : la note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note de moins de 10/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR

(fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

Dans l'hypothèse où décision est prise par le jury de valider l'UE malgré la note d'échec, la moyenne pondérée des notes obtenues pour les évaluations des différentes activités d'apprentissage qui composent l'UE est alors actée conformément à l'article 140 du Décret Paysage.

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre)

Dans l'hypothèse où la délibération du jury de juin n'a pas validé l'ensemble de l'UE,

pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Méthodologie intégrée du travail social			
Code	18_SOAS3B28ASG	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Valérie COUTEAU (valerie.couteau@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce cours constitue l'un des axes centraux de votre formation en troisième année. A quel titre? Lors des deux premières années, vous avez reçu une série de savoirs conceptuels et théoriques au plan méthodologique vous permettant d'affronter la confrontation sur le terrain par le stage.

En troisième année, il ne s'agit plus de venir nécessairement avec de nouveaux savoirs supplémentaires, mais plutôt de chercher une cohérence, une synthèse entre tous les savoirs méthodologiques et surtout d'apprendre à se situer et à se réapproprier ces différentes démarches en fonction de sa personnalité, de son cheminement, de sa propre capacité à communiquer - bref de parfaire l'étape de maturation professionnelle initiée précédemment avec comme objectif de vous amener au diplôme avec la garantie d'une réelle compétence professionnelle.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'étudiant sera capable de

- Groupe de Mr Pinilla :
 - + décrire le contexte de lieu de stage et celui dans lequel se trouve un usager
 - +mettre en oeuvre un plan d'action qui s'inspire de la méthodologie du travail social, qu'il s'agisse du travail social individuel et collectif
 - +analyser les situations en établissant des liens avec la théorie des cours et lectures
 - +identifier les éléments nécessaires pour structurer un texte (méthode de la pyramide)
- Groupe de Mme Couteau:
 - Analyser une situation sociale complexe en explorant différents niveaux : individuel, relationnel, groupal, organisationnel, institutionnel et sociétal.
 - Elaborer un processus global d'intervention en veillant à adapter les objectifs et les moyens à l'évolution des situations et de leur contexte en s'appuyant notamment sur des situations rencontrées.
 - Questionner et poser un regard critique sur les outils, les techniques et les méthodes utilisés.
 - Mobiliser, évaluer et ajuster les habiletés relationnelles au regard des situations vécues.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Groupe de Mr Pinilla
- +diagnostic partagé et plan d'action avec la personne ou le groupe

- +méthode de la pyramide, fiches de lecture
- +galère des jeunes en rupture (F. Dubet)
- +le syndrome d'échec
- +l'inhibition d'action (H. Laborit)
- +La chaîne "comportements, besoins, sentiments"
- +La métaphore de l'arbre
- +Les 10 péchés de la dame patronesse
- +Le carré humaniste du travail social
- +Les habitus de classe
- +La grille d'Ardoino

....

- Groupe de Mme Couteau :

Identification et adaptation des méthodes (notion de contrat, aide contrainte, pratique de réseau, temporalité des interventions, pratiques vers les usagers: visite à domicile, travail de rue/ bas seuil, pairaidances,...)

Question de relation: mode relationnel développé par les usagers (individu, groupe, communauté), mode relationnel du travailleur social, gestion de la relation.

le rapport à l'écrit

l'évaluation des pratiques et l'auto-évaluation

la réflexion critique et le positionnement personnel

Démarches d'apprentissage

Groupe de Mr Pinilla :

Croiser des éclairages théoriques, magistraux avec des mises en situation, travail individuel et travail en sous-groupes (approches socio-constructivites à partir de situations-problèmes et d'incidents critiques).

Approche active et interactive, diversité des outils : jeux de rôles, ateliers d'écriture, ateliers "mémoire" autour du chapitre théorique avec utilisation de l'outil "schéma heuristique"

-Groupe de Mme Couteau :

Transmission magistrale théorique, croisée avec une approche de co-construction: des échanges d'expériences, mises en situation, travail en sous-groupe, situation problème, étude de cas.

Dispositifs d'aide à la réussite

-Groupe de Mr Pinilla :

les travaux peuvent donner lieu à une cote provisoire améliorable sur base du conseil du professeur

-Groupe de Mme Couteau :

Retour formatif autour de présentations ou travaux de sous-groupe.

Ouvrages de référence

En fonction de la matière vue au cours, une bibliographie sera fournie

Supports

Groupe de Mr Pinilla:

Syllabus en différentes parties

Groupe de Mme Couteau:

Notes de cours, textes, documents de référence seront disponibles sur la plateforme CONNECTED

4. Modalités d'évaluation

Principe

-Groupe de Mr Pinilla:

50% des points sont consacrés aux travaux individuels ou de groupes (méthode de la pyramide 10 pts +4 fiches de transfert ou roman social 40 pts)

50% des points sont en jeu lors de l'examen écrit (vérification des connaissances 50pts)

-Groupe de Mme Scoreau

Examen oral

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exo	100	Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Intervention systémique en travail social			
Code	18_SOAS3B28ASH	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Sabine VASSART (sabine.vassart@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce cours a pour objet de sensibiliser les étudiants à une lecture « systémique » des situations qu'ils rencontrent, dans le cadre notamment de leurs activités d'intégration professionnelle (stages). Les problèmes envisagés seront regardés, non à partir d'un diagnostic « intrapsychique » mais à partir de la place qu'ils occupent et du rôle qu'ils jouent dans le système (familial et institutionnel) dans lequel ils s'insèrent.

A partir d'exemples concrets proposés aux étudiants ou de situations concrètes amenées par ces derniers, il s'agira :

- de resituer les problèmes ou demandes dans les dynamiques qui les ont produits,
- de se forger progressivement des outils en vue d'aider les personnes à réinstaurer une meilleure communication entre elles et d'introduire dans ces systèmes d'autres dynamiques relationnelles.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité, l'étudiant sera capable

POUR L'EXAMEN ECRIT :

- Citer et expliquer les fondements de l'approche systémique
- Identifier, définir et expliquer les concepts de base de l'approche systémique
- Expliquer les différentes approches systémiques, y compris les éléments relatifs à l'approche institutionnelle et écosystémique
- Identifier, définir et expliquer les différents outils de l'intervention systémique

POUR LE TRAVAIL DE GROUPE :

- Utiliser l'outil du génogramme pour présenter un système familial ainsi que la nature de ses interactions
- Utiliser différentes notions ou concepts vus au cours pour proposer des pistes de compréhension d'une situation clinique
- Utiliser différentes notions ou concepts vus au cours pour proposer des pistes de compréhension d'un incident critique sur le plan institutionnel
- Formuler des hypothèses systémiques
- Choisir et mettre en œuvre les outils d'intervention les mieux adaptés

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Seront abordés :

- Les fondements de la systémique (Le constructivisme, la théorie générale des systèmes, la théorie de la communication)
- Le génogramme (La construction du génogramme et son interprétation)
- Focus sur différentes approches – Principes de base, notions clés et outils d'intervention (Approche structurale, stratégique, intergénérationnelle, les thérapies brèves, courant écosystémique,...)
- Éléments d'analyse institutionnelle

Démarches d'apprentissage

Exposé des concepts et des situations concrètes qu'ils éclairent; Réflexion commune à partir de situations amenées par les étudiants ; lecture de textes.

Dispositifs d'aide à la réussite

Séance de questions-réponses au début de chaque cours. Travail de groupe encadré par le professeur.

Ouvrages de référence

Sous la direction de Miermont, J. : "Dictionnaire des thérapies familiales : théories et pratiques", Payot, Paris, 1987. 638 p.

Minuchin, S. : "Familles en thérapie", J-P Delarge, Paris, 1979. 281 p.

Watzlawick, P., Beavin, J., Jackson, D. : "Une logique de la communication", Seuil, Paris, 1972. 280 p

Mony Elkaim, « Panorama des thérapies familiales », Éditions du Seuil, Paris, 1995.

Guy Ausloos, « La compétence des familles. Temps, chaos, processus », Erès, 1995

Thierry Alberne et Karine Alberne, « Les thérapies familiales systémiques », Elsevier Masson, 2010

Supports

Les exposés sont illustrés par des power point

4. Modalités d'évaluation

Principe

1. Un examen écrit

75% de la cote concerne l'examen écrit qui vise à s'assurer que l'étudiant maîtrise les notions théoriques vues au cours. Compréhension et maîtrise des fondements de l'approche systémique, des différents courants, de leurs principes de base, des différents concepts qui les caractérisent ainsi que des outils d'intervention présentés.

2. Un travail de groupe

25% concerne la production d'un travail de groupe (3-4 étudiants). 2 séances encadrées seront consacrées à l'élaboration du travail. Sera évaluée ici la capacité à utiliser l'outil systémique pour décoder une situation de stage, une dynamique institutionnelle ou une œuvre de fiction (film, pièce de théâtre, nouvelle,...)

ATTENTION: Ce sont les deux dernières séances du cours qui sont consacrées à la production du travail de groupe. Les étudiants sont donc informés dès le début de l'activité d'apprentissage des dates consacrées à cet exercice. Les groupes de travail étant constitués préalablement (à la fin de la 8ème séance), en cas d'absence ou d'arrivée tardive lors de l'exercice, aucune séance supplémentaire ne sera proposée à l'étudiant et il ne pourra pas présenter le travail en solo.

Pondérations

	Q1	Q2	Q3
--	----	----	----

	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Tvs + Exe	100			Exe	100

Tvs = Travail de synthèse, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Pour l'évaluation du Q1, la cote globale reprend donc le travail de groupe pour 25% et l'examen écrit pour 75%.

En cas d'échec, l'évaluation de Q3 consistera uniquement en un examen écrit (100%).

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE	Tél : +32 (0) 10 48 29 63	Fax :	Mail : social.ln.bac@helha.be
HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 45	Fax : +32 (0) 65 40 41 55	Mail : social.mons@helha.be
HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE	Tél : +32 (0) 71 20 22 80	Fax : +32 (0) 71 20 22 85	Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE	Tél : +32 (0) 71 20 22 80	Fax : +32 (0) 71 20 22 85	Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 29 Activités d'intégration professionnelle 3			
Code	SOAS3B29AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	22 C	Volume horaire	420 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Nicole DE KEYSER (nicole.de.keyser@helha.be) René BEAULIEU (rene.beaulieu@helha.be) Frédérique BRIBOSIA (frederique.bribosia@helha.be) Marc CHAMBEAU (marc.chambeau@helha.be) Pascale DELVAUX (pascale.delvaux@helha.be) Marc KLAINER (marc.klainer@helha.be) Yannick MEULEWAETER (yannick.meulewaeter@helha.be) Claudio PESCAROLLO (claudio.pescarollo@helha.be)</p> <p><u>HELHa Mons - Campus</u> Marcel LACROIX (marcel.lacroix@helha.be) Ludovic AGNEESSENS (ludovic.agneessens@helha.be) Sarah AOUF (sarah.aouf@helha.be) Elène BOULOUGOURIS (elene.boulougouris@helha.be) Charlotte BURION (charlotte.burion@helha.be) Nathalie COURTOIS (nathalie.courtois@helha.be) Philippe DEGIMBE (philippe.degimbe@helha.be) Hélène DELCOURT (helene.delcourt1@helha.be) Christelle DERONNE (christelle.deronne@helha.be) Annick DRUGMANT (annick.drugmant@helha.be) Anne-Marie DUHAYON (anne-marie.duhayon@helha.be) Philippe DUQUENOIS (philippe.duquenois@helha.be) Eric GENOT (eric.genot@helha.be) Marie-Ange HUNT (marie-ange.hunt@helha.be) Bérengère JUVENT (berengere.juvent@helha.be) Marie-Anne LARDINOIS (marie-anne.lardinois@helha.be) Monique LESTIENNE (monique.lestienne@helha.be) Véronique MARTELAERE (veronique.martelaere@helha.be) Patricia MICELI (patricia.miceli@helha.be) Sylvie MOLLE (sylvie.molle@helha.be) Sylvie NEF (sylvie.nef@helha.be) Brigitte PETIT (brigitte.petit@helha.be) Florence PIRE (florence.pire@helha.be) Véronique POURVEUR (veronique.pourveur@helha.be) Daniel SINNESAEEL (daniel.sinnesael@helha.be) Aurore STRAPPAZON (aurore.strappazon@helha.be) Thérèse TAMBOUR (therese.tambour@helha.be) Isabelle TAILDON (isabelle.taildon@helha.be)</p>		

	HELHa Montignies-sur-Sambre Valérie COUTEAU (valerie.couteau@helha.be) HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) Patricia SCORNEAU (patricia.scorneau@helha.be)
Coefficient de pondération	220
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à parfaire des capacités déjà acquises dans les unités d'enseignement AIP des bloc 1 et bloc 2.

Au regard des compétences préalablement acquises, il s'agit d'expérimenter et de concevoir le processus d'intervention dans sa globalité. Elle offre à l'étudiant la possibilité d'exploiter une diversité d'outils méthodologiques. Elle l'amène à donner du sens à ses interventions de manière à se positionner professionnellement.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

- 1.1 Choisir les outils de communication adaptés aux publics et propres aux services
- 1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
- 1.3 Utiliser de manière pertinente des outils de communication diversifiés
- 1.4 Adopter le langage professionnel du secteur
- 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**

- 2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies
- 2.2 Stimuler, créer et articuler des dynamiques de collaboration, de coopération et de concertation professionnelles avec les bénéficiaires, les professionnels et les réseaux
- 2.3 Recourir aux outils, techniques et méthodes les plus appropriés en vue de favoriser l'agir ensemble
- 2.4 Se positionner au sein d'une équipe dans le respect du secret professionnel

Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**

- 3.1 Construire son identité professionnelle
- 3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
- 3.3 Exercer un jugement professionnel.
- 3.4 Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables
- 3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.

Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**

- 4.4 Construire un regard critique

Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**

- 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
- 5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
- 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
- 5.4 Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.

Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**

- 6.1 Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social
- 6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées
- 6.3 Associer les personnes, les groupes et les communautés aux processus d'intervention sociale
- 6.4 Favoriser et soutenir l'autonomie et la responsabilité des personnes, des groupes et des communautés

- 6.5 Evaluer les méthodes, les pratiques, les actions entreprises, les résultats des actions et les effets du processus d'intervention
- 6.6 Clôturer l'intervention et la réorienter si nécessaire
- Compétence 7 **CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES**
 - 7.1 Etablir une relation d'aide, avec les personnes, les groupes, et les communautés
 - 7.2 Reconnaître et accorder une place significative d'acteur aux personnes, aux groupes et aux communautés
 - 7.3 Acquérir et développer des habiletés relationnelles
 - 7.4 Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes
- Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**
 - 8.1 Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
 - 8.2 Mener des actions de sensibilisation, de mobilisation, de conscientisation et s'y investir.
 - 8.3 Promouvoir la culture et la participation culturelle dans une perspective d'émancipation.
 - 8.4 Développer la créativité.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Concevoir et construire une intervention en y intégrant des éléments de compréhension de la population, l'institution et le secteur.
- II. Adapter le processus d'intervention et/ou proposer des pistes alternatives au regard de la complexité des situations.
- III. Mener et évaluer un processus d'intervention dans sa globalité.
- IV. Consolider la construction de son identité professionnelle à travers la pratique du métier.
- V. Opérer des choix méthodologiques, les argumenter au regard de sa posture professionnelle et les expérimenter de manière autonome.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : UE23
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

SOAS3B29ASA AIP 3 (stage 3 et supervisions) 420 h / 22 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 220 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOAS3B29ASA AIP 3 (stage 3 et supervisions) 220

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 22/60 du Bloc 3.

La note de l'UE 29 « Activités d'intégration professionnelle 3 » est fixée à l'issue du 2e quadrimestre.

Elle est fixée selon les modalités spécifiques précisées dans le « règlement des stages » du département.

Une note d'échec dans l'UE 29 « Activités d'intégration professionnelle 3 » peut faire l'objet d'une **remédiation** entre la délibération du 2e quadrimestre et la délibération du 3e quadrimestre dans les situations où elle peut prendre comme modalité la réalisation et/ou l'approfondissement de travaux. Par contre, pour des raisons impératives d'organisation, une note d'échec en Activités d'intégration Professionnelle **ne peut donner lieu à remédiation** quand un complément de stage ou un nouveau stage supervisé est nécessaire. Dans ce cas, la note d'échec est reportée comme telle pour la délibération du 3e quadrimestre.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

AIP 3 (stages 3 et supervisions)			
Code	18_SOAS3B29ASA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	22 C	Volume horaire	420 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Valérie COUTEAU (valerie.couteau@helha.be)		
Coefficient de pondération	220		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Les AIP visent l'apprentissage et l'expérimentation de la profession par un contact direct à la réalité du travail social. Cette confrontation sert de socle à un travail d'approfondissement visant à la fois l'acquisition d'une compréhension institutionnelle servant d'assise à une démarche réflexive, interrogative et distanciée qui permet l'exploration d'un positionnement.

Ainsi les AIP de 3^e année préparent l'étudiant à l'exercice de la profession de manière à aborder le métier d'assistant social en ayant acquis les connaissances, les compétences nécessaires.

Objectifs généraux

Utiliser un ensemble de connaissances, de compétences relatives aux institutions et aux pratiques sociales.

Mettre en œuvre un savoir-faire résultant d'une confrontation permanente de la théorie à la pratique.

Être en capacité de définir une position professionnelle sur base de principes éthiques et déontologiques.

Interagir au sein de l'équipe en prenant une posture professionnelle comme collègue et intervenant social.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

1. Dans le domaine de l'acquisition de connaissances

Il devra décrire et comprendre l'organisme de stage, le réseau institutionnel et la politique sociale dans lesquels il s'insère, les caractéristiques et les problèmes de la population rencontrée ; la fonction de l'assistant social au sein de l'organisme considéré. Il devra également pouvoir se situer dans cette complexité.

2. Dans l'intégration progressive d'un savoir-faire

- sur le plan institutionnel,
 - il devra se montrer capable d'utiliser les canaux de communication et l'ensemble des ressources de l'organisme de stage;
 - il devra pouvoir s'interroger sur le fonctionnement de l'organisme de stage et y trouver sa place
 - il devra pouvoir se positionner sur un cadre institutionnel établi

- Sur le plan administratif,
 - il devra se révéler capable d'organiser son emploi du temps et son travail personnel de façon rationnelle ;
 - il devra pouvoir maîtriser l'ensemble des tâches courantes (tenue des dossiers et de fichiers, utiliser adéquatement les outils de communication, rédaction de lettres et de rapports) ;

- Au niveau du processus général d'intervention,
 - il devra mettre en place un dispositif permettant de créer une relation professionnelle et de confiance au même titre que les professionnels qui l'entourent;
 - sur le plan méthodologique, il sera capable de :
 - cerner une demande
 - recueillir les informations utiles
 - identifier et analyser une situation- problème ou un incident critique
 - mettre adéquatement en place une réponse à la demande
 - il devra être à même d'évaluer le travail effectué

- De manière transversale
 - d'analyser une situation en réalisant un transfert avec des aspects théoriques vus dans le cadre des cours ;
 - de faire le choix de situer l'usager dans ses différents contextes ;
 - de s'interroger sur la place d'acteur d'un usager qui possède des ressources et des compétences ;
 - d'être en mesure d'adopter un questionnement d'ordre éthique et déontologique ;
 - de témoigner d'une autonomie ainsi que d'une prise d'initiative constructive dans l'exercice des tâches confiées.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les AIP sont organisées autour de deux temps spécifiques de formation :

1) Le stage

Il consiste en une pratique réelle et progressive du travail social avec l'encadrement d'un professionnel sur le lieu de l'expérimentation et sous la supervision d'un professeur de l'établissement scolaire. En 3^e année, le stage est de 420 heures réparties selon le calendrier académique.

En 3^e année, après une période d'observation, l'étudiant expérimente et intègre les compétences de la profession.

2) La supervision de stage

De manière générale, la supervision pédagogique se conçoit comme un espace de formation, cadré et sécurisé, qui permet à l'étudiant stagiaire de prendre du recul par rapport à sa pratique, de la remettre en question, d'en élaborer une analyse afin, au fil du temps, d'affiner ses interventions sur le terrain. La supervision se situe donc bien au cœur des AIP et permet d'établir une continuité dans l'acquisition des savoirs.

Cet espace de rencontre permet des échanges réguliers (individuels essentiellement) et contribue par différents biais au développement de la compétence professionnelle.

Les travaux écrits:

Les travaux préparatoires constituent un tremplin à l'échange en supervision. Les consignes sont liées à la pratique de l'étudiant et définies par le superviseur.

Ces travaux invitent l'étudiant à décrire et analyser des situations significatives rencontrées en stage. L'étudiant y présente son travail de stagiaire, et ce, dans le but de réfléchir sur ses interventions et d'en évaluer la pertinence.

Démarches d'apprentissage

Au niveau du choix de l'organisme de stage:

Le stage peut avoir lieu soit dans l'institution qui, déjà en deuxième, avait accueilli l'étudiant(e) soit dans une nouvelle ; dans

ce dernier cas, les démarches doivent être entreprises et aboutir à la fin de la deuxième année par l'étudiant(e), guidé par le professeur de pratique professionnelle qui en avait la charge.

Différents temps de rencontre avec le MFP sont prévus tout au long du processus d'apprentissage de l'étudiant :

- Avant le stage
- Au démarrage de celui-ci
- Lors des supervisions
- A la clôture du stage

Le chef de stage est un acteur à part entière de la formation de l'étudiant. L'école lui confie donc une mission pédagogique, celle de proposer à l'étudiant un cadre d'observation et d'exercice de la pratique du métier. A ce titre, des rencontres entre le chef de stage et l'étudiant prennent tout leur sens dans la dynamique de formation et peuvent être initiée par chacune des trois parties (Étudiants-MFP-Chef de stage).

Dispositifs d'aide à la réussite

Le MFP accompagne l'étudiant en lui formulant régulièrement des feedbacks relatifs à l'évolution de sa pratique.

Ouvrages de référence

Néant

Supports

- La convention de stage
- Les consignes et documents remis par le MFP
- La grille d'évaluation de stage
- Le vade-mecum remis aux étudiants

4. Modalités d'évaluation

Principe

- Le stage : 100pts
- Les supervisions : 120pts

Un échec dans le stage et/ou les supervisions est non remédiable. L'absence à une des épreuves entraîne l'échec global.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Stg + Trv	100		

Stg = Stages, Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 220

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE	Tél : +32 (0) 10 48 29 63	Fax :	Mail : social.ln.bac@helha.be
HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 45	Fax : +32 (0) 65 40 41 55	Mail : social.mons@helha.be
HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE	Tél : +32 (0) 71 20 22 80	Fax : +32 (0) 71 20 22 85	Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE	Tél : +32 (0) 71 20 22 80	Fax : +32 (0) 71 20 22 85	Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 30 Travail de fin d'études			
Code	SOAS3B30AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	16 C	Volume horaire	108 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Marc CHAMBEAU (marc.chambeau@helha.be) Carole BARBÉ (carole.barbe@helha.be) René BEAULIEU (rene.beaulieu@helha.be) Xavier BRIKE (xavier.brike@helha.be) Marie-Thérèse COENEN (marie-therese.coenen@helha.be) Bernadette COLLET (bernadette.collet@helha.be) Pascale DELVAUX (pascale.delvaux@helha.be) Josiane FRANSEN (josiane.fransen@helha.be) Jean-Pol GERARD (jean-pol.gerard@helha.be) Marc KLAINER (marc.klainer@helha.be) Jean-Claude KNOPS (jean-claude.knops@helha.be) Isabelle LACOURT (isabelle.lacourt@helha.be) Marie-Claude LACROIX (marie-claude.lacroix@helha.be) Astrid LIONNEZ (astrid.lionnez@helha.be) Yannick MEULEWAETER (yannick.meulewaeter@helha.be) Claudio PESCAROLLO (claudio.pescarollo@helha.be) Agnès PONSAR (agnes.ponsar@helha.be) Marie SCHOTS (marie.schots@helha.be) Viviane SKA (viviane.ska@helha.be) Nathalie THIRION (nathalie.thirion@helha.be) Jérémie THOLOMÉ (jeremie.tholome@helha.be) Grégory VAN DE PUT (gregory.van.de.put@helha.be)</p> <p><u>HELHa Mons - Campus</u> Annick DRUGMANT (annick.drugmant@helha.be) Ludovic AGNEESSSENS (ludovic.agneesssens@helha.be) Sarah AOUF (sarah.aouf@helha.be) Elène BOULOUGOURIS (elene.boulougouris@helha.be) Charlotte BURION (charlotte.burion@helha.be) Nathalie COURTOIS (nathalie.courtois@helha.be) Philippe DEGIMBE (philippe.degimbe@helha.be) Hélène DELCOURT (helene.delcourt1@helha.be) Christelle DERONNE (christelle.deronne@helha.be) Anne-Marie DUHAYON (anne-marie.duhayon@helha.be) Philippe DUQUENOIS (philippe.duquenois@helha.be) Eric GENOT (eric.genot@helha.be) Marie-Ange HUNT (marie-ange.hunt@helha.be) Bérengère JUVENT (berengere.juvent@helha.be)</p>		

Marcel LACROIX (marcel.lacroix@helha.be)
 Marie-Anne LARDINOIS (marie-anne.lardinois@helha.be)
 Monique LESTIENNE (monique.lestienne@helha.be)
 Véronique MARTELAERE (veronique.martelaere@helha.be)
 Patricia MICELI (patricia.miceli@helha.be)
 Sylvie MOLLE (sylvie.molle@helha.be)
 Sylvie NEF (sylvie.nef@helha.be)
 Brigitte PETIT (brigitte.petit@helha.be)
 Florence PIRE (florence.pire@helha.be)
 Véronique POURVEUR (veronique.pourveur@helha.be)
 Daniel SINNESAEEL (daniel.sinnesael@helha.be)
 Aurore STRAPPAZON (aurore.strappazon@helha.be)
 Thérèse TAMBOUR (therese.tambour@helha.be)
 Isabelle TAILDON (isabelle.taildon@helha.be)
HELHa Montignies-sur-Sambre
 Valérie COUTEAU (valerie.couteau@helha.be)
 Valérie ALBERTUCCIO (valerie.albertuccio@helha.be)
HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)
 Valérie COUTEAU (valerie.couteau@helha.be)

Coefficient de pondération	160
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement se veut un aboutissement du chemin parcouru par l'étudiant dans sa capacité à construire, sur base d'une analyse personnelle, un positionnement professionnel. Elle le plonge dans un processus dynamique d'observation, de recherche, d'analyse et de réflexion. L'étudiant s'inscrit dans une démarche d'écriture qui permet de penser son action et d'entrer dans un processus de mise à distance.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

- 1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
- 1.4 Adopter le langage professionnel du secteur
- 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**

- 2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies
- 2.3 Recourir aux outils, techniques et méthodes les plus appropriés en vue de favoriser l'agir ensemble

Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**

- 3.1 Construire son identité professionnelle
- 3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
- 3.3 Exercer un jugement professionnel.
- 3.4 Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables
- 3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.

Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**

- 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
- 4.4 Construire un regard critique

Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**

- 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
- 5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
- 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
- 5.4 Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus

d'intervention.

- Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**
- 6.1 Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social
 - 6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées
 - 6.3 Associer les personnes, les groupes et les communautés aux processus d'intervention sociale
 - 6.4 Favoriser et soutenir l'autonomie et la responsabilité des personnes, des groupes et des communautés
 - 6.5 Evaluer les méthodes, les pratiques, les actions entreprises, les résultats des actions et les effets du processus d'intervention
 - 6.6 Clôturer l'intervention et la réorienter si nécessaire
- Compétence 7 **CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES**
- 7.1 Etablir une relation d'aide, avec les personnes, les groupes, et les communautés
 - 7.2 Reconnaître et accorder une place significative d'acteur aux personnes, aux groupes et aux communautés
 - 7.4 Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes
- Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**
- 8.4 Développer la créativité.
 - 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

I. Construire un questionnement argumenté en lien avec le travail social et issu d'une pratique de terrain. 3.1 3.2 4.4

II. Traiter son sujet à partir des références théoriques et empiriques articulées à une pratique de stage, en exploitant des contenus de cours, des lectures et des contacts divers. 4.3

III. Construire une analyse réflexive sur le sujet traité. 1.5 3.2 3.3 3.5

IV. Témoigner tant par écrit qu'oralement, d'un positionnement professionnel fondé et argumenté. 3.1 3.2 3.4 4.4 5.3 8.5

V. Proposer des pistes en réponse au questionnement soulevé dans les pratiques de travail social. 3.2 3.3 3.4 3.5 4.4 5.2 5.3 5.4 6.1 6.2 6.5 7.4 8.4

VI. Communiquer de manière structurée et rigoureuse et ce, en utilisant un langage professionnel. 1.4 1.5

VII. S'inscrire dans un échange contradictoire avec des professionnels. 4.4 6.1 7.4

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

+ HELHa Louvain-la-

Neuve

SOAS3B30ASA TFE 84 h / 15 C

SOAS3B30ASB Processus d'élaboration du Travail de Fin d'Etudes 24 h / 1 C

+ HELHa Mons -

Campus

SOAS3B30ASC Travail de fin d'études et processus d'élaboration du TFE 108 h / 16 C

+ HELHa Montignies-

sur-Sambre

SOAS3B30ASD Travail de fin d'études et processus d'élaboration du TFE 96 h / 15 C

SOAS3B30ASE Atelier Collectif TFE 12 h / 1 C

+ HELHa Montignies-

sur-Sambre (HD)

SOAS3B30ASE Travail de fin d'études et processus d'élaboration du TFE 96 h / 15 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 160 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Louvain-la-

Neuve

SOAS3B30ASA	TFE	150
-------------	-----	-----

SOAS3B30ASB	Processus d'élaboration du Travail de Fin d'Etudes	10
-------------	--	----

+ HELHa Mons -

Campus

SOAS3B30ASC	Travail de fin d'études et processus d'élaboration du TFE	160
-------------	---	-----

+ HELHa Montignies-
sur-Sambre

SOAS3B30ASD	Travail de fin d'études et processus d'élaboration du TFE	150
-------------	---	-----

SOAS3B30ASE	Atelier Collectif TFE	150
-------------	-----------------------	-----

+ HELHa Montignies-
sur-Sambre (HD)

SOAS3B30ASE	Travail de fin d'études et processus d'élaboration du TFE	150
-------------	---	-----

SOAS3B30ASG	Atelier collectif TFE	10
-------------	-----------------------	----

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 16/60 du Bloc 3.

La note de l'UE 30 « Travail de fin d'études » est fixée à l'issue du 2e quadrimestre.

Elle est fixée selon les modalités spécifiques précisées dans le « règlement du TFE » du département.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Travail de fin d'études et processus d'élaboration du TFE			
Code	18_SOAS3B30ASD	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	15 C	Volume horaire	96 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Valérie ALBERTUCCIO (valerie.albertuccio@helha.be)		
Coefficient de pondération	150		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE a comme finalité la production et la présentation orale d'un travail de fin d'études.

En vue de guider l'étudiant dans sa capacité à construire, sur base d'une analyse personnelle, un positionnement professionnel, un processus d'accompagnement est mis en place, c'est le processus d'élaboration du TFE

Objectif du processus d'élaboration du TFE

Il vise à donner aux étudiants des outils didactiques et des points de repère afin d'élaborer leur TFE.

Objectif TFE

Le Travail de Fin d'Études (TFE) constitue un moment privilégié de réflexion, d'analyse et d'écriture. Il se veut l'aboutissement du chemin parcouru dans la capacité à construire, sur base d'une analyse personnelle, un positionnement professionnel naissant. En aucun cas il ne pourra être réduit à un rapport de stage.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- * Choisir un sujet en lien avec sa pratique de stage,
- * Formuler une question de recherche au départ de trois champs d'analyse : le champ institutionnel, le champ du référentiel théorique et le champ de la pratique professionnelle

⇒ **Ces deux objectifs sont en corrélation avec les capacités 3.4 et 8.5)**

- * Décrire et analyser les différents champs abordés,
- * Construire un questionnement argumenté issu d'une pratique de terrain ;
- * Traiter son sujet à partir de sa pratique de stage, complétée par des références théoriques et empiriques, en exploitant et en articulant des contenus de cours, des lectures et des contacts divers (**voir capacité 3.5**)

⇒ **Ces trois objectifs sont en corrélation avec les capacités 6.1 et 4.3)**

- * Construire une analyse réflexive sur le sujet traité ;
- * Témoigner tant par écrit qu'oralement, d'un positionnement professionnel fondé et argumenté
- * S'inscrire dans un échange contradictoire avec des professionnels choisis en lien avec la question traitée.

⇒ **Ces trois objectifs sont en corrélation avec les capacités 3.3, 3.1 ET 4.4)**

- * Proposer des pistes en réponse au questionnement soulevé dans les pratiques de travail social ;

(voir capacités 8.4)

* Communiquer de manière structurée et rigoureuse et ce, en utilisant un langage professionnel et dans les règles de déontologie

==> *Ces trois objectifs sont en corrélation avec les capacités 1.2;1.4;1.5)*

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Processus élaboration du TFE

L'élaboration d'un TFE passe par différentes étapes témoignant d'un investissement personnel de l'étudiant et d'une rigueur s'approchant de la démarche scientifique.

Travail de fin d'études

Le TFE prend la forme d'un travail de production écrite accompagné par une défense orale. Il constitue un exercice pédagogique spécifique dont le programme recouvre cinq exigences communes :

a. Le cadrage du propos

b. Une approche tridimensionnelle:

Le champ institutionnel, le champ du référentiel théorique, le champ de la pratique professionnelle

c. L'analyse

d. Le positionnement professionnel

e. La rigueur

- Dans la construction

- Dans la présentation

Démarches d'apprentissage

Processus élaboration du TFE

Moyens et Méthode

- Planification des étapes
- Respect du timing
- Qualité des sources bibliographiques
- Encadrement personnalisé
- Etablissement de balises

Travail de fin d'études

Méthode

- Ateliers d'accompagnement collectifs du TFE où chaque étape du travail est revisitée en groupes restreints : la question de départ, le projet TFE, le référencement des sources, etc
- Supervisions individuelles avec un professeur désigné qui suit le développement du travail de manière approfondie et régulière

Dispositifs d'aide à la réussite

L'atout principal de l'accompagnement à la réussite est à situer dans l'accompagnement individuel dont bénéficie l'étudiant.

Ouvrages de référence

Néant

Supports

Le vade-mecum TFE remis à chaque étudiant.

Les ateliers collectifs TFE.

La supervision TFE.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation porte à la fois sur :

- Le processus d'élaboration du TFE :
- Le travail de fin d'étude : Le TFE est évalué sur base du travail écrit et de la défense orale.

ATTENTION : Le plagiat est sanctionné dans l'évaluation de l'activité d'apprentissage.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	12,5	Evc	12,5
Période d'évaluation			Exe + Exo	87,5	Exe + Exo	87,5

Evc = Évaluation continue, Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 150

Dispositions complémentaires

L'accompagnement individuel (supervision) n'est pas organisé durant la période de fermeture de l'école.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Atelier Collectif TFE			
Code	18_SOAS3B30ASE	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Valérie COUTEAU (valerie.couteau@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Pour soutenir l'étudiant dans l'élaboration de son travail de fin d'études, l'école propose deux modes d'accompagnement, l'un collectif, l'autre individuel. Chaque étudiant est tenu de mettre en œuvre ce double accompagnement. Les ateliers collectifs TFE prennent la forme d'une séance d'informations et de quatre séances de travail, organisées tout au long de la troisième année de formation. Ces séances sont thématiques et contribuent à outiller les étudiants afin d'atteindre la réalisation et la réussite de leur TFE. Ces ateliers pris en charge par une enseignante sont envisagés en étroite collaboration avec l'ensemble de l'équipe d'accompagnateur TFE.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Ces ateliers visent à outiller **méthodologiquement** les étudiants dans le cadre de l'élaboration de leur TFE.

Au terme de ces ateliers les étudiants seront capables de :

- d'appréhender les exigences scolaires liées à l'exercice de réalisation d'un TFE.
- de distinguer les différentes composantes attendues d'un TFE et d'en proposer une articulation pertinente.
- d'élaborer une question de départ
- d'élaborer un fil conducteur précis et continu tout au long de la production rédactionnelle.
- de varier les supports de recherche documentaire et de juger de la pertinence d'une source.
- d'utiliser la méthode de référencement des sources enseignée.
- d'intégrer des apports extérieurs à un contenu rédactionnel en s'interdisant le plagiat.
- de produire une présentation orale de leur travail.
- de rédiger une introduction, une conclusion selon les formes enseignées.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les thèmes développés durant les ateliers de travail sont les suivants :

Le TFE et son Vade Mecum. Exposé suivi de question réponse.

La recherche documentaire, la citation et le référencement des sources. Enseignement et exercice.

Les exigences de fond, les matériaux et de leur nécessaire articulation. Identification et exercice.

La diversité de modes d'articulation d'un TFE. Découverte et exercice d'appropriation.

La question de départ, le fil conducteur et le projet TFE. Conseils et exercice d'élaboration.

L'introduction et la conclusion générales. Conseils rédactionnels

La défense orale. Description et exercice de mise en situation.

Démarches d'apprentissage

Chaque atelier est conçu en trois temps :

un espace d'enseignement, qui prend appui sur des notes de cours, le vade-mecum, des exemples TFE des années précédentes, des diaporamas, la consultation de documents ...

un temps d'appropriation et d'exercice en séance. Cet espace vise essentiellement à confirmer la compréhension par l'étudiant des consignes et de la démarche d'exercice.

un temps de travail à domicile. Ce temps est consacré à la poursuite des exercices et la réalisation de travaux via la plateforme interactive moodle.

Dispositifs d'aide à la réussite

Chaque atelier comprend donc des exercices. Ces exercices sont conçus comme des supports méthodologiques qui seront traités quant à leur contenu en relais par l'accompagnateur TFE de chaque étudiant. Ainsi les ateliers TFE sont à envisager comme un dispositif spécifique d'aide à la réussite du TFE. Leur conception en trois temps se présente comme leur propre dispositif à la réussite.

Ouvrages de référence

le vade mecum TFE

Supports

note de cours, documents de référence

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation porte sur la validation de travaux et d'exercices. Ils seront validés en cas de réalisation effective et adéquate du travail ou de l'exercice.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	50		
Période d'évaluation			Trv	50	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

En Q2 l'évaluation est pensée dans une dynamique 'journalière', faisant suite à chaque atelier dispensé. En 2^e session (Q3) l'ensemble des travaux seront à déposer pour une seule et même date. il ne s'agit donc dans ce cas, d'une évaluation finale.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).